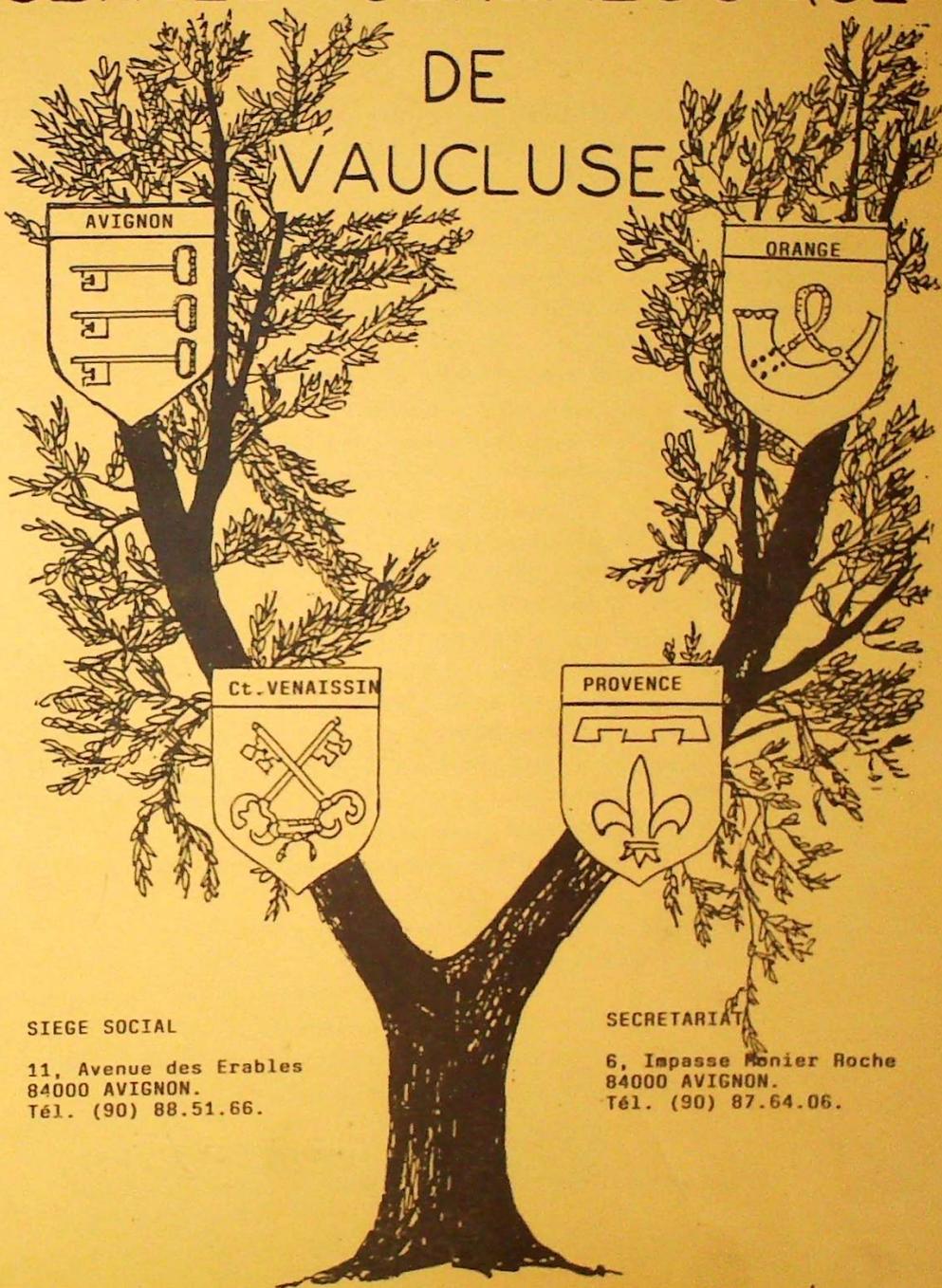


CERCLE GENEALOGIQUE DE VAUCLUSE



SIÈGE SOCIAL

11, Avenue des Erables
84000 AVIGNON.
Tél. (90) 88.51.66.

SECRETARIAT

6, Impasse Monier Roche
84000 AVIGNON.
Tél. (90) 87.64.06.

SOMMAIRE

Le Cercle Généalogique de Vaucluse	page 1
Les Statuts	" 3
Buts du C.G.V.	" 6
Fiche d'adhésion	" 7
Le Conseil d'Administration et le Bureau	" 8
Les paroisses d'Avignon	" 9
Les membres du conseil d'administration	" 10
Liste des membres du C.G.V.	" 11
Carte de Vaucluse et des communes étudiées	" 15
Liste des communes (n° INSEE)	" 16
Dossier des communes	" 19
Adresses des archives départementales	" 20
Les microfilms	" 22
Les associations P.A.C.A.C.	" 23
Les associations françaises et archives communales déposées aux A.D.	" 25
Les sources généalogiques en France	" 26
Les actes en latin	" 27
Le Brevet du jeune généalogiste	" 33
Concordance des calendriers	" 35
Fichier des communes - Etranger - Juifs - Vaudois	" 36
Associations - Paléographie - Correspondance	" 37
Les relevés d'actes et les tables	" 38
Etat des relevés des R.P. du C.G.V.	" 40
Informatique	" 43
Bibliothèque	" 44
Calendrier 1985	" 46



Le Cercle Généalogique de Vaucluse



UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 1970 qu'a été créé le Centre Généalogique de Midi-Provence. Son Président-Fondateur : Monsieur Yvan MALARTE, son Siège social : M.J.C., 13110 à PORT-de-BOUC.

Cette association régionale comprenait les départements des Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes, Hautes Alpes, Bouches du Rhône, Var, Vaucluse et Corse. Constituée de membres bénévoles, tous généalogistes amateurs, elle voyait, chaque année, son importance numérique croître régulièrement jusqu'à atteindre, puis dépasser, 500 membres. La décentralisation en délégations départementales et antennes locales ou cantonales assez mouvantes, sans bases solides, ne pouvait plus suffire à harmoniser un ensemble d'activités de plus en plus nombreuses et diversifiées. Il devenait nécessaire vers 1980 de rechercher des solutions nouvelles.

La structure départementale, comme il en existait déjà dans le domaine sportif ou culturel, allait prendre le relais. Plusieurs réunions régionales et départementales furent consacrées à mettre au point des projets donnant autonomie et initiative aux Départements.

Il était indispensable également que ces départements restent unis comme dans le passé. Les limites administratives ne devaient pas être un obstacle à nos recherches. Cette union consacrée déjà par l'amitié des rencontres et des relations installées depuis plusieurs années permettait aussi des réalisations communes d'envergure (Journal, Répertoire informatisé des familles étudiées, par exemple).

Ce sont donc les raisons pour lesquelles, le samedi 15 mai 1982, les adhérents Vauclusiens (66 membres) ont créé le Cercle Généalogique de Vaucluse.

L'assemblée constitutive s'est déroulée au Centre social de la Croix des Oiseaux à AVIGNON. L'ordre du jour proposé par Madame Berthon, déléguée départementale, était le suivant :

"Rapport moral et financier (M. Berthon) de la délégation départementale qui va disparaître pour laisser la place à une nouvelle association.

Création d'une association autonome vauclusienne qui sera fédérée au sein du C.G.M.P..

Etude et adoption définitive des Statuts : dénomination, siège social, etc..

Election du Conseil d'Administration et du Bureau départemental.

Questions diverses.

Présence indispensable ou délégation de mandats."

Toutes les questions à l'ordre du jour ont été mises au point et approuvées à l'unanimité (voir statuts).

Le premier C.A. du C.G.V., formé de 10 membres (M. et Mme Arnaud, H. Aumeran, Mme Berthelot, Mme Berthon, M. Biscop, M. Daragnès, M. et Mme Gros, E. Montagard), a élu le bureau départemental (président : M. André Arnaud, vice-président : M. Robert Gros, secrétaires : Mmes Chantal Gros et Suzanne Berthon, trésoriers : MM. Francis Aumeran et Albert Daragnès).

Siège social du C.G.V. : 11, avenue des Erables 84000 AVIGNON.
La composition du C.A. et du B.D. ne subira que peu de changements les deux premières années.

Notre association a cependant grandi et ce livret va faire le point sur sa situation actuelle.

Il apporte également quelques renseignements sur notre département, la recherche généalogique en général, les actions entreprises. Il pourrait être renouvelé chaque année.

J'espère qu'en sus des N.A.M. qui relatent essentiellement les nouvelles, échanges et découvertes, son caractère à dominante documentaire apportera une aide supplémentaire à tous nos membres et contribuera à mieux faire connaître et comprendre la recherche généalogique comme activité de Culture, Loisir, Utilité publique et Protection du Patrimoine.

Le Président



STATUTS du CERCLE GENEALOGIQUE de VAUCLUSE

ARTICLE 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

"CERCLE GENEALOGIQUE de VAUCLUSE"

ARTICLE 2

Cette association a pour buts :

- L'étude des rapports entre la Généalogie et les Sciences Humaines.
 - La réunion des personnes membres de l'association s'intéressant à la Généalogie et à l'Histoire des familles pour favoriser les contacts et les échanges mutuels d'information.
 - L'entreprise en commun des travaux et la diffusion ou l'édition d'études d'intérêt généalogique.
 - La participation aux travaux et actions entrepris par le Centre Généalogique du Midi-Provence dont elle est MEMBRE FONDATEUR.
- Ses finalités présentent des caractères de culture, loisirs, utilité publique et protection du patrimoine.

ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé au 11, avenue des Erables 84 000 AVIGNON. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ARTICLE 4

L'association se compose de :

- a) Membres d'honneur, agréés par le Conseil d'Administration
- b) Membres bienfaiteurs
- c) Membres actifs ou adhérents
- d) Membres de droit.

Sont membres de droit, le Président du CENTRE GENEALOGIQUE du MIDI-PROVENCE, le Directeur des Archives Départementales, le Président du Conseil Général.

ARTICLE 5 - Admission

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

ARTICLE 6 - Les membres

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisation. Ce titre est décerné par l'assemblée générale de l'association.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui acquittent une cotisation annuelle égale à cinq fois la cotisation de base.

Sont membres actifs ceux qui, après règlement d'un droit d'entrée, ont pris l'engagement de verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

L'adhésion peut être simple (un membre) ou multiple (couple, association, groupement, etc..). Les activités diverses sont ouvertes sans restriction aux membres d'une adhésion multiple.

(statuts du Cercle Généalogique de Vaucluse)

Lors des votes cependant une adhésion égale une voix.

Un couple pourra bénéficier de deux mandats à part entière en versant le supplément "cotisation annuelle" (sans abonnement au journal).

ARTICLE 7 - Radiations

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission
- b) Le décès
- c) La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

ARTICLE 8

Les ressources de l'association comprennent :

- 1 - Le montant des droits d'entrée et des cotisations
- 2 - Les subventions et dons divers.

ARTICLE 9 - Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un conseil de membres élus pour trois ans par l'assemblée générale. Il comprend 9 membres au moins et 18 au plus. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- Un président
- Un ou plusieurs vice-présidents
- Un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire adjoint.
- Un trésorier et, s'il y a lieu, un trésorier adjoint.

Le conseil est renouvelé chaque année par tiers. La première et la deuxième années, les membres sortants sont désignés par le sort.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ARTICLE 10 - Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur et de nationalité française.

ARTICLE 11 - Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés.

L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations et publié dans le Bulletin.

Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.
Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions qui auront fait l'objet d'une demande préalable d'inscription à l'ordre du jour.

ARTICLE 12 - Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les formalités prévues par l'article 10.

ARTICLE 13 - Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 14 - Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et décret du 16 août 1901.

ARTICLE 15 - Fédération

Le Cercle Généalogique de Vaucluse est membre fondateur du Centre Généalogique du Midi-Provence (Fédération Provençale des Associations de Généalogie) au sein de laquelle il est représenté de droit et en fonction du nombre de ses adhérents.

Il se conforme aux Statuts de ladite Fédération.

Il ne peut s'en retirer que sur décision majoritaire de son assemblée générale après que les représentants de la Fédération aient pu exprimer leur point de vue.



SCEAU DES CONSULS D'AVIGNON

du XIV^e siècle.

Buts du C.G.V.

En relation avec :

- Le Centre généalogique de Midi-Provence
 - La Fédération Française de Généalogie, Héraldique et Sigillographie
-

I - Initiation et Information

Initiation à la recherche généalogique : approche, démarche, technique
Entretiens, exposés auprès de particuliers, groupements, écoles, etc..

Information sur la généalogie en France, dans la région et les départements. Son évolution par les apports de la recherche :

historique (démographie, histoire sociale)

médicale (génétique, biologie)

scientifique (informatique, vidéo, etc..)

Les travaux des généalogistes : biographies - monographies - divers.

Le journal bihebdomadaire "Les nouvelles affiches de Marseille", par le moyen d'un bulletin détachable, est le trait d'union de l'information entre les membres.

II - Aide - Entr'aide - Echanges

Service bibliothèque : voir inventaires

Imprimés divers : fiches - tableaux - etc..

Questions-Réponses : parution au bulletin et diffusion

Brevets : plusieurs niveaux

Fichier : régional, alimenté et consulté par tous

Onomastique : origine des patronymes

Etablissement de relations entre les membres (offres d'aide, cousinages, correspondance, etc.). Les réunions départementales et régionales permettent aux membres de se connaître, d'échanger des renseignements, de consulter des travaux.. ; les permanence : l'occasion de s'initier, se perfectionner, s'informer, se rencontrer.

III - Travaux individuels et collectifs

Favoriser la réalisation de généalogies familiales - monographies - travaux d'équipe - les relevés systématiques des actes paroissiaux et élaboration de tables - le classement d'archives - la mise en place de l'informatisation - l'acquisition de connaissances nouvelles : paléographie, latin, etc..

CONSEIL d'ADMINISTRATION du CERCLE GENEALOGIQUE de VAUCLUSE
après l'ASSEMBLEE GENERALE du 20 JANVIER 1985

Mesdames : Yvonne ARNAUD d'Avignon
 Marguerite AUDIBERT de Cavaillon
 Chantal BERTHELOT d'Althen-les-Paluds
 Denise CHASTEL d'Aubignan
 Mireille FRAYSSE de Sorgues
 Jeanne ROUX d'Avignon
 Jeannette SERRA d'Avignon
 Elisabeth VAILLEN de Montfavet

Messieurs : André ARNAUD d'Avignon
 Francis AUMERAN de Sauveterre
 Pierre BISCOP de Villeneuve
 Lucien BRAVELET de Noves
 Fernand CHASTEL d'Aubignan
 Albert DARAGNES de Sauveterre
 Jean-Pierre MONTAGARD d'Apt
 Claude NOAILLES d'Avignon

BUREAU DEPARTEMENTAL du C.G.V.

Président d'honneur : Madame Suzanne BERTHON
 86, Avenue Maréchal Joffre 84300 Cavaillon

Membres de droit : Monsieur le Président du C.G.M.P.
 Monsieur le Président du Conseil Général
 Monsieur le Directeur du Service des Archives Départementales

Président : Monsieur André ARNAUD
 11, Avenue des Erables 84000 Avignon

Vice-Président : Monsieur Lucien BRAVELET
 Route de Châteaurenard 13550 Noves

Secrétaire : Madame Jeannette SERRA
 6, Impasse Monier Roche 84000 Avignon

Secrétaire adjointe : Madame Jeanne ROUX
 108, Avenue de Tarascon 84000 Avignon

Trésorier : Monsieur Francis AUMERAN
 La draille de Carnas Sauveterre 30131 Pujaut

Trésorier adjoint : Monsieur Albert DARAGNES
 Chemin du mime Sèverin 30150 Sauveterre

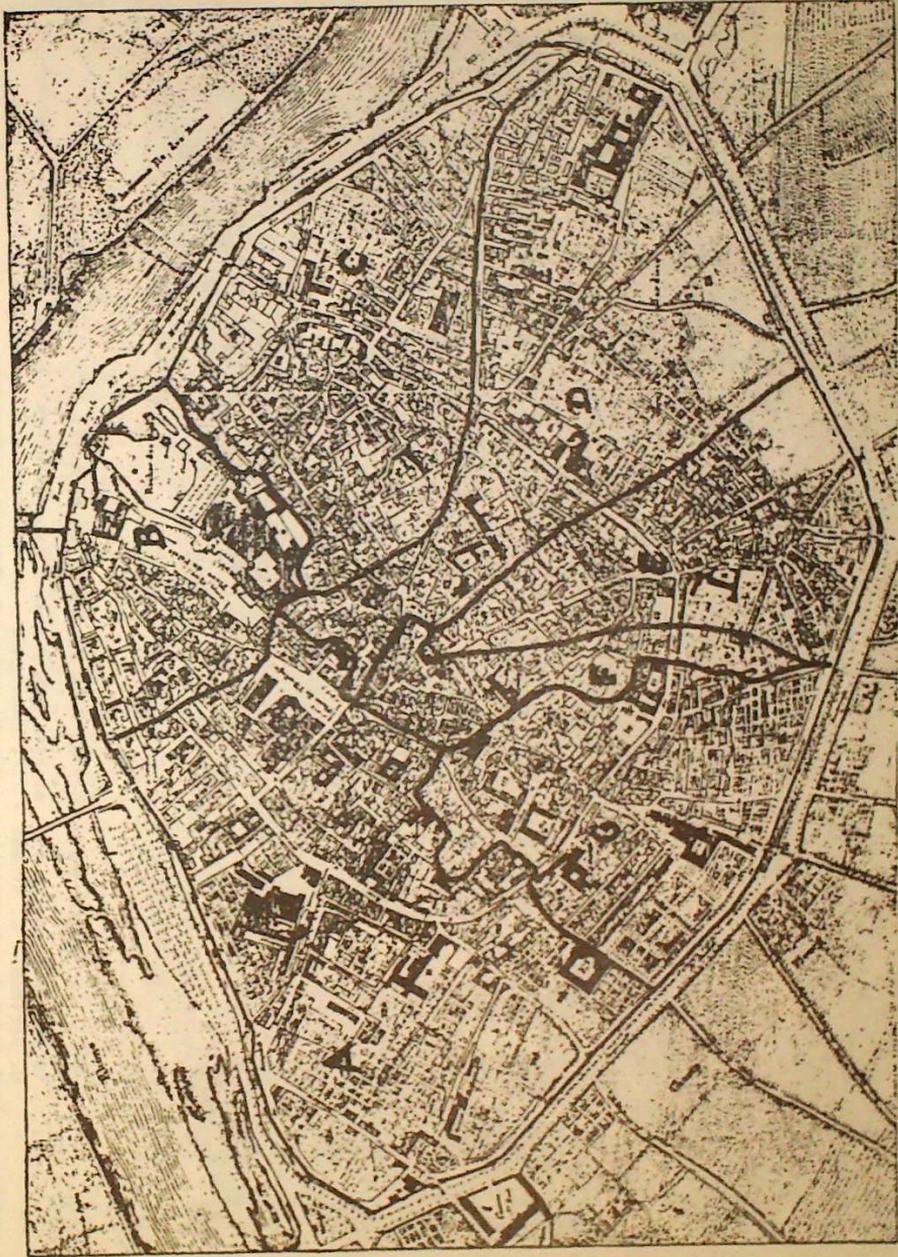
Le C.G.V. a été déclaré à la Préfecture de Vaucluse le 26 mai 1982 sous le
 N° 4870. Son siège Social est : 11, avenue des Erables AVIGNON Tél. (90) 88 51 66

Le courrier sera adressé au Secrétariat :
 6, impasse Monier Roche 84000 AVIGNON tél. (90) 87 64 06

A Avignon, le 21 janvier 1985



Adm



Les Paroisses d'AVIGNON sous l'ancien régime

- A. St Agricole - B. St Etienne (Madeleine) - C. St Symphorien - D. St Pierre
- E. St Genès - F. la Principale - G. St Didier

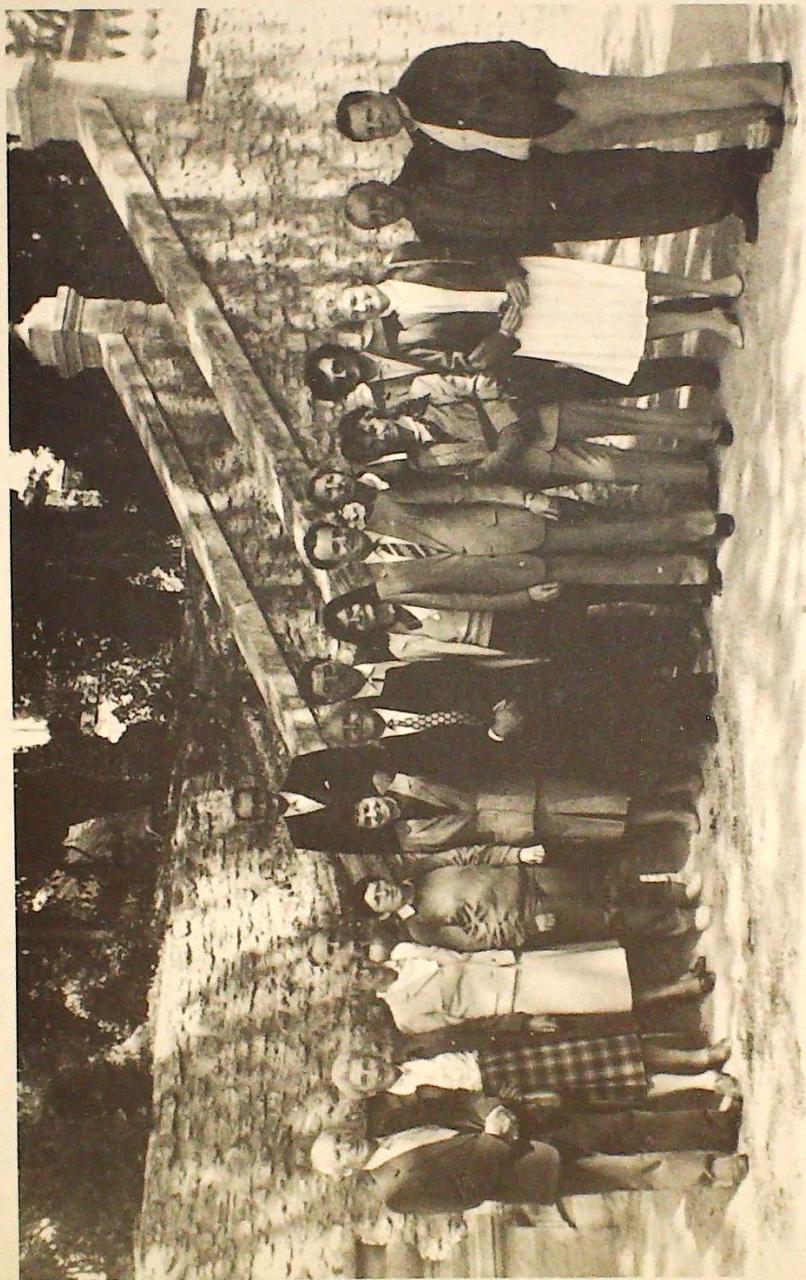


Photo prise lors du C.A. du C.G.V. le 27 avril 1985 à Sauveterre

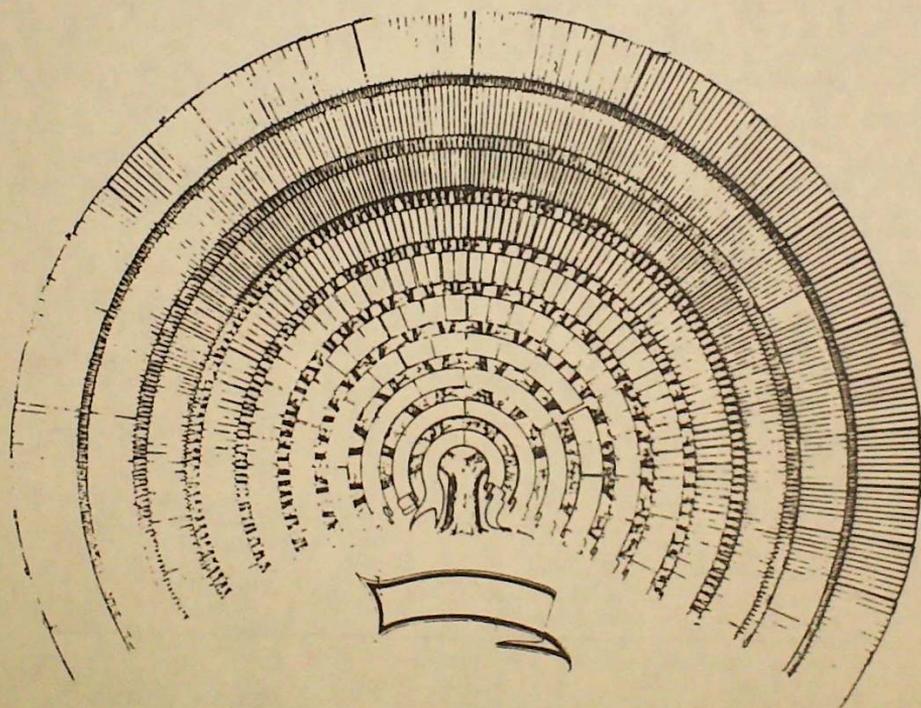
De gauche à droite : M. et Mme Biscop - J. Roux - L. Bravellet - E. Vaillen - J. Serra -
R. Berthon - A. Arnaud - J.P. Montazard - M. Audibert - F. Aumeran - M. Praysse -
Y. Arnaud - C. Noailles - Mme Aumeran - M. Serra - A. Daragnès.

1543	ADAM Colette - 9, Traverse du Croissant Doré	13014 - MARSEILLE
1546	ADAM Jean Marie - Quartier de Berret	30200 - BAGNOLS-s/CEZ
1044	ANDRIEU Micheline - Puy Redon	84210 - PERNES
1614	ARDISSON Hervé - 19 - Rue Kléber Auquier	84000 - AVIGNON
1615	ARDISSON Hervé Mme - 19, Rue Kléber Auquier	84000 - AVIGNON
356	ARLAUD Cécile - Village de Puyméras	84110 - VAISON-la-ROM.
498	ARNAUD André - 11, Avenue des Erables	84000 - AVIGNON
857	ARNAUD Odette - Lot. des Cèdres - Rte de Caumont	84310 - MORIERES
1116	ARNAUD Yvonne - 11, Avenue des Erables	84000 - AVIGNON
825	AUBERT Georges, 14, Rue du Bouquet	26200 - MONTELMAR
1618	AUDIBERT Marguerite - 35 Haub Cabedon	84300 - CAVAILLON
824	AUMERAN Francis - La Draille de Carnas	30131 - PUJAUT
852	AYMARD Guy - 19, Avenue Edgard Degas	84130 - LE PONTET
1397	BALDACCHINO Annie - 93, Avenue de l'Arrousaire	84000 - AVIGNON
1493	BAUDOIN Jean Claude - 2, Résidence Monclar	84800 - ISLE-s/SORGUE
701	BERTHELOT Chantal - Lot. Com. du Village 2	84520 - ALTHEN-les-PAL
75	BERTHON Suzanne - 86, Avenue Maréchal Joffre	84300 - CAVAILLON
368	BERTHON Thérèse - 6, Rue Denfert Rochereau	84800 - ISLE-s/SORGUE
981	BISCARRAT Paul - La Loye	39380 - MONT sous VAUD
861	BISCOP Pierre - Imp. des Genêts - Boul. Calmette	30400 - VILLENEUVE
858	BONNEAU Elise - 97, Avenue Paul Doumer	84300 - CAVAILLON
1049	BONNERY André - 27, Impasse des Iris	30400 - LES ANGLÉS
1489	BOREL Jean Louis - Quartier Font des Galines	84800 - ISLE-s/SORGUE
1033	BOURENE Gérard - 20 Bis, Impasse Mireille	84000 - AVIGNON
1172	BOULERAND Henri - Le Moulin Nord	84480 - BONNIEUX
1330	BOURGES Marylène - Les Jardins	13210 - SAINT-REMY
1676	BOUSSIER Henri - 23, Clos de la Fontaine	84310 - MORIERES
1026	BRAVELET Lucien - Route de Chateaurenard	13550 - NOVES
1674	BREULEUX Georges - Résidence l'Enclos - Bat A	84700 - SORGUES
1675	BREULEUX Georges Mme - Rue Sipmon	84700 - SORGUES
1624	BOUQUIE Jean Claude - 4, Avenue Jean Jaurès - BP 2737	51060 - REIMS CEDEX
1619	BUCCARELLI Angélo - Le Rougadou	13210 - SAINT-REMY
1672	BUTAYE Dan - Clos Adam - Rue du Four Neuf	84350 - COURTHEZON
1171	BROUSSE Pierrette - 18, Boulevard Jacques Monod	84000 - AVIGNON
1045	BRUN Edouard - 19, Avenue de la Libération	84800 - ISLE-s/SORGUE
1179	BRUNIER Jean Paul - 156, Impasse Prés de Jonquières	84450 - ST-SATURNIN
1491	BRUNO Denis - Quartier Rebeyroles	13140 - MIRAMAS
1387	BRUYERE Jean - 23, Chemin de la Glacière	13570 - BARBENTANE
562	CAPPEAU Marie Thérèse - Chemin des Vignes	84000 - AVIGNON
778	CARNAROLI Yolande - 11, Rue Royale	84100 - ORANGE
1331	CARUANA René - 1258, Boulevard Balzac	83600 - St-AYGULF
1482	CASSIN Gabriel - 6, Les Chênes - Parc Rocquencourt	78150 - LE CHESNAYE
1681	CATHABARD Charlotte - Imp. Les Eaux Pendantes	84470 - Chateauneuf de G&ad
1337	CAYLUX Jacques - 62, Avenue Alphonse Daudet	84130 - LE PONTET
1118	CHANCEL Guy - 17, Rue Alexandre Blanc	84100 - ORANGE
1340	CAUSSE Marcel - Ambassade de France - BP 359	LUXEMBOURG
1549	CHASTEL Fernand - Rue des Clastres	84810 - AUBIGNAN
1610	CHASTEL Fernand Mme - Rue des Clastres	84810 - AUBIGNAN
485	CHAUVET Pierre - Place de la Mairie	84210 - PERNES
1021	CHAUVET Roselyne - Le Village	84400 - LE CASTELLET
1671	CHEYLAN Hélène - Les Valyans	84210 - PERNES
1688	CLAVAIROLY Daniel - 5, Rue Mistral	30100 - ALES
1389	CLUB GENEALOGIQUE du LEP de l'ARGENSOL	84100 - ORANGE
1621	COHN Françoise - 5, Place du Général Beuret	75015 - PARIS
1180	COLLOMB Jean - 8, Route de Roquemaure	84100 - ORANGE
1262	COMBAZ Gilles - 132, Allée des Lilas	84130 - LE PONTET
1488	CORREARD Jeanne E. - 38, Avenue Floret	84700 - SORGUES
164	COULOMB Solange - Hameau Le Perrotet	84400 - GARGAS
860	COURALET Odile - 3 bis - Chem. du Lavarin - Rés. Lav.	84000 - AVIGNON
1628	CHRISTEN Michel - 6, Parc de Beauregard	91330 - YERRES

1028	DARAGNES Albert - Chemin du Mime Séverin	30150 - SAUVETERRE
1486	DARDAILLON Jeanine - 29, Bd des Frères Reboul	30400 - VILLENEUVE
1617	DARCY Yvette - 20, Avenue Gentilly	84700 - SORGUES
1682	DE COCKBORNE Pierre - Le Palerme Entré A	84140 - MONTFAVET
1683	DE COCKBORNE Pierre Mme - Résidence Martines	84140 - MONTFAVET
1679	DELAPREE Jean Louis - 420 Gloucester 911 - KIR7T7T	- OTTAWA ONTARIO (Canada)
1338	DELAYE Gilles - 21, Rue de la Seille	84370 - BEDARRIDES
1025	DELHEUIL Jean - Les Devens	84220 - GORDES
727	DELORME Robert - 30, Rue de la Vierge	78640 - Neauphle le Char ^e
689	DESCARSIN Jean - 16, Rue Pierre Nicole	75005 - PARIS
1677	DE SOUZA Jacqueline - 71, Rue Fédéric Jauffret	84300 - CAVAILLON
1236	DUBAR Patrick - Grand Rue	84640 - St Martin de Caes
782	DUNAN Gilberte - 32, Avenue des Tilleuls	30400 - VILLENEUVE
1490	EYNAUD Jacqueline - 4, Rue des Dalhias	84700 - SORGUES
510	EYSSAUTIER Pierre - 5, Chaumière Fronval	76230 - QUINCAMPOIS
1178	FABRE Pierre - Le Clos des Pins	13320 - BOUC BEL AIR
1335	FABREGUE Annick - Chemin des Frères Marseille	84500 - LAPALUD
1169	FARELLA Geneviève - 2, Rue Vincent Auriol	84000 - AVIGNON
1326	FAUCON François - Rue Saint-Martian	84400 - APT
1328	FAUDON René - 13, Rue Friant	75014 - PARIS
1034	FESQUET Lucien - 12, Avenue Jean Froissart	84000 - AVIGNON
1487	FINEL Marcel - Place Chateaubriand - 8 T n° 40-A1	26700 - PIERRELATTE
1484	FRANCHI Renée - 34, Route de Morières - Le Parc	84000 - AVIGNON
1499	FRAYSSE André - 5, Rue Saint-Hubert	84700 - SORGUES
1498	FRAYSSE Mireille - 5, Rue Saint-Hubert	84700 - SORGUES
686	FOURMENT Mauricette - 29 bis, Avenue de la Trillade	84000 - AVIGNON
1404	FUMOUX PAULEAU Mme - 211, Rue St-Martin	75003 - PARIS
790	FUZET Robert - La Butte Ronde - Rue R.d'Orgelès	34200 - SETE
1263	GABRIELLE Marie Claude - 16, Rue A. Daudet	84150 - CAMARET
1686	GALERATI Henri - 2, Boulevard A. Daudet	84000 - AVIGNON
1687	GARCIN Mireille - Rostan	84720 - VILLARS
864	GINCOURT Martine - 1, Place du Félibrige	84000 - AVIGNON
866	GLASER Claude - 1, Rue de Geneve - Ecole S. Mill	84000 - AVIGNON
707	GOUDON René - Avenue de la Gare - Ecole garçons	84500 - LAPALUD
1680	GRILLOT Michel - 53, Avenue des Sources	84000 - AVIGNON
742	GUERIN Robert - 3, Boulevard Champfleury	84000 - AVIGNON
1685	GUINGAL Odette - 8, Rue Ledru Rollin	84000 - AVIGNON
1542	GUIOL Colette - 5, Boulevard des Provinces	69110 - Ste FOY les LYON
1334	GUYON Jean - 58, Rue d'Alleray	75015 - PARIS
1613	HAIRABEDIAN Marc Albin - 38, Allé des Hirondelles	77380 - COMBS la VILLE
1079	HALIDAS LOWITZ Marguerite - 1, Parc de Sérane (Abois)	13008 - MARSEILLE
856	HAON Cécile - Chemin des Roseaux	84310 - MORIERES
1022	HAUSER Jacques - 70, Boulevard Flandrin	75116 - PARIS
1624	HERRERO Michelle - 484, Avenue du Chateau	84630 - LES TAILLADÉS
1670	HILT THENOT Andréa - 14, Le Mourion	30400 - VILLENEUVE
1384	HOESL Jean - Villa Ste Dominique - 331, Bd Suveret	83700 - ST-RAPHAEL
1398	HOESL Jean Mme - 331, Boulevard Suveret	83700 - ST-RAPHAEL
158	JACQUEMIN Marie Claire - 7, Place du 4 Septembre	84480 - BONNIEUX
1043	JACQUET FRANCILLON Renée - 22, Ch. Htes Garrigues	30400 - VILLENEUVE
1494	JARRE Joëlle	84140 - MONTFAVET
1385	JAUFFRET Pierre - 8, Rue des Allées	13160 - CHATEAURENARD
1046	JEHAN Max - 3, Rue Paul Eluard	78210 - ST CYR l'ECOLE
1495	JEUNE Claude Mme - 24, Rue du Badaffien	84700 - SORGUES
822	JOANNAIS Pierre - 35, Avenue Marcellin Berthelot	38100 - GRENOBLE
1623	LALIERE Michèle - 3, Rue Fousson - Clos des Félibres	84000 - AVIGNON
1479	LAPEYRE Claude - Chemin de la Chapelette	84210 - PERNES
625	LAPLAUD Bernard - 24, Rue Camp de Bataille	30400 - VILLENEUVE

1392	LAURENT Jean - 76, Avenue Monclar	84000 - AVIGNON
726	LEBOUCHET Claude - Rue Pasteur	84480 - BONNIEUX
1324	LUCAGNE DELPON François - 18, Rue Molitor	75016 - PARIS
1254	LUNEL Marlène - 112, Avenue Monclar	84000 - AVIGNON
1625	MALAN Denis - 68, Hautes Ferrailles	84300 - CAVAILLON
55 B	MALARTE Louis - 3, Avenue de Latrre de Tassigny	84000 - AVIGNON
1673	MARTIN Catherine - 32, Grand-Rue	13370 - MALLEMORT
513	MARTIN Jeanne - 41, Boulevard Denis Soulier	84000 - AVIGNON
1402	MARTINELLI JACQUOT Micheline - Av. L. Lagrange	13100 - AIX-en-PROVENC
865	MASSONET Georges - 4, Rue Alphonse Daudet	84150 - JONQUIERES
1332	MEDJEBEUR Renée - 11, Quartier du Camp	84300 - CAVAILLON
1399	MENARD Max - Quartier St-Jean - HLM 19, Ent. 4	13870 - ROGNONAS
430	MISSIR Jeanine - Quartier Pont de Sable	84800 - ISLE-s/Sorgue
99	MONDELLE Lucien - 35, Cours Gambetta -	84250 - LE THOR
600	MONTAGARD Jean Pierre - Quartier Le Fort	84400 - GARGAS
1627	MORTAL Pierre - Clos de Lautin	84610 - SAIGNON
1054	NICLAS Jean Paul - 11, Avenue Madame de Ségur	14000 - CAEN
1120	NOAILLES Claude - 13, Rue des Catalans	84000 - AVIGNON
1620	NOBILI François - 14, Rue J.C. Cluchier	84140 - MONTFAVET
1611	PAZIERE Elie - 88, Boulevard Pierre Curie	13730 - ST-VICTOIRE I
1612	PASZIERE Elie Mme - 88, Boulevard Pierre Curie	13730 - ST-VICTOIRE I
1394	PAOLELLA Gérard - 93, Avenue de l'Arrousaire	84000 - AVIGNON
1626	PELLECUER Louis - Les Bas Eyrauds	84560 - MENERBES
817	PEROL Louis - 42, Boulevard Raspail	84000 - AVIGNON
1548	PERRIN Danielle - Route de Velleron	84170 - MONTEUX
1669	PICAMAL Jacques - 9, Rue Saint-André	84000 - AVIGNON
1333	PITOT René - Les Lombards	84400 - GARGAS
1261	PHILIP Robert - 27, Avenue Martelange	84000 - AVIGNON
1545	PION Claude Mlle - Résidence Aigue Brun	84400 - APT
1629	PITON André - 20, Avenue Philippe de Girard	84400 - APT
221	PLAT Yvonne - 12, Place des Chataignes	84000 - AVIGNON
335	POLI Alexandre - Chemin de la Voguette - B.P. 100	84300 - CAVAILLON
485	PRADAL Jacques - Rue du Peuple	84500 - BOLLENE
1027	PRIEUR Pierre - 55, Place Paul Arène	84800 - ISLE-s/SORGUE
583	PROUDHON Françoise - 62, Boulevard Rodocanachi	13008 - MARSEILLE
1492	RANC Marthe épouse BRUNO - Quartier Rebeyrolle	13140 - MIRAMAS
1622	REY Robert - Ecole du Pont Jullien	84480 - BONNIEUX
1616	RICCA Yvette - 20, Rue Saint Hubert	84700 - SORGUES
538	RIEU Max - 1, Rue Emile Daillan	13210 - ST.REMY
320	RIPERT André - 23, Place de Verdun	84200 - CARPENTRAS
553	ROBERT Etienne - 5, Allée des Saules	38240 - MEYLAN
1038	ROCHE Jean Jacques - Les Marmets	13560 - SENAS
1684	ROGIER Christian - 32, Rue Richelieu	75001 - PARIS
1547	ROMANE Honoré - Miralho - Beaurecueil	13100 - AIX-en-PROVENC
1544	ROUPPERT Bruno - 27, Rue du Henon	69004 - LYON
862	ROUSSEAU Annie - Quartier Chantemerle	84340 - MALAUCENE
1400	ROUX Jeanne - 108, Avenue de Tarascon	84000 - AVIGNON
1184	SAMBUC Jean - Rue du Bourg	26220 - DIEULEFIT
1327	SERRA Jeannette - 6 bis Impasse Monier Roche	84000 - AVIGNON
1481	SCHAUMANN Patrick - 52, Chemin des Tignes	06100 - LE CANET
818	SERRIS Marguerite - 44, Rue de la République	30400 - VILLENEUVE
1183	SICARD Justine - 10 bis, Chemin de la Cabrière	84000 - AVIGNON
1029	SOURET André - Rue du Foirail - Lot. Julliard	63800 - COURNON d'Auvergne
152	STAUDER André - 25, Rue Thiers	84000 - AVIGNON
1678	SUAU Annie - Cours Lauze de Perret	84400 - APT
1039	TEISSIER Charles - La Combe aux Fleurs	84450 - JONQUERETTES

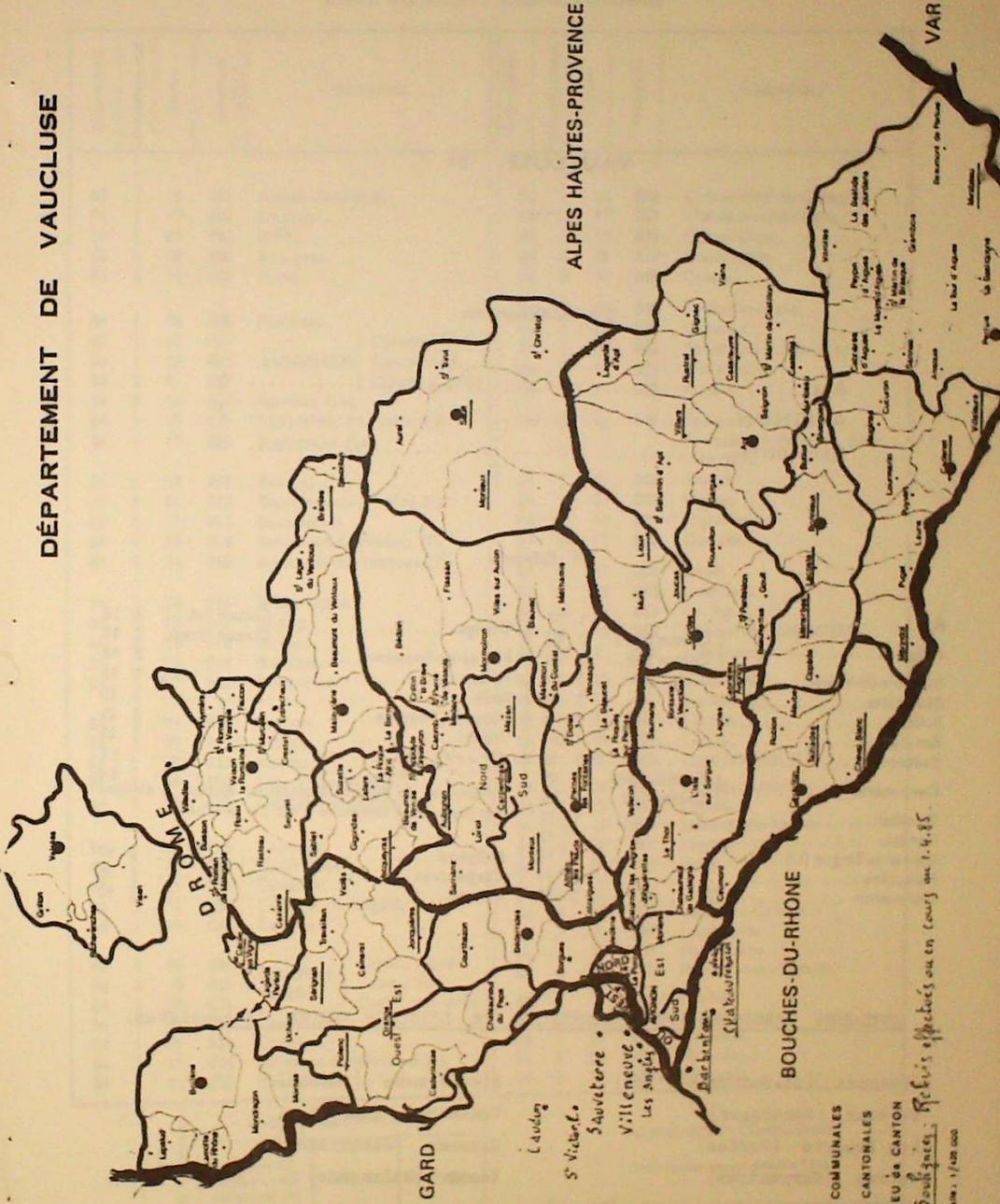
511	TRIOLE Alain - 139, Avenue de Versailles	75016 - PARIS
1395	ULPAT Yves - Les Vergers de Cabannes	13440 - CABANNES
781	VAILLEN Elisabeth - Quartier St-Pierre de Fraisse	84140 - MONTFAVET
459	VALETTE Chantal - 169, Avenue Paul Ponce	84300 - CAVAILLON
1401	VEYRIER Rémy - 2, Rue Elsa Triolet	84000 - AVIGNON
819	VIDAL Achille - 12, Boulevard Desfons	84000 - AVIGNON
654	VILLALBA J. - 9, Rue Pascal	69100 - VILLEURBANE
1396	VILLANO Françoise - 23, Rue Jeanne Jugan - Le Médias	13004 - MARSEILLE
1176	VILLELONGUE Régis - 13, Rue de la République	69001 - LYON
153	VOLLE Philippe - Avenue Carnot	84230 - LE THOR
1177	YNES Geneviève - 84, Rue Roger Salengro	92160 - ANTONY
<u>60</u>	<u>GUENOT</u> marel . Lot. Quietude . La Couronne (Associé)	13500 - MARTIGUES



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

ALPES HAUTES-PROVENCE

VAR



- LIMITES COMMUNALES
- LIMITES CANTONALES
- CHEF LIEU de CANTON

Communes Soulignées: Révisés effectués au en cours au 1-4-35

VAUCLUSE 84

3 arrondissements

Apt.....	1
AVIGNON	2
Carpentras.....	3

24 Cantons

Apt.....	1 01	Orange.....	Canton Est... 2 16
Avignon.....	Canton Nord.. 2 02		Canton Ouest.. 2 17
	Canton Sud... 2 03	Pernes-les-Fontaines.....	3 18
Beaumes-de-Venise.....	3 04	Pertuis.....	1 19
Bédarrides.....	2 05	Sault.....	3 20
Bollène.....	2 06	Valson-la-Romaine.....	3 21
Bonneix.....	1 07	Valréas.....	2 22
Cadenet.....	1 08	AVIGNON Est.....	2 23
Carpentras.....	Canton Nord.. 3 09	" ouest.....	2 24
	Canton Sud... 3 10	Numéros de cantons à employer lorsque la division cantonale de la commune n'est pas précisée :	
Cavaillon.....	1 11	Avignon.....	2 97
Gordes.....	1 12	Carpentras.....	3 98
Isle-sur-la-Sorgue (L).....	2 13	Orange.....	2 99
Malucène.....	3 14		
Mormoiron.....	3 15		

QUELQUES PAROISSES OU SUCCURSALES DE L'ANCIEN REGIME (à compléter)

Croagnes (St-Saturnin-d'Apt)	Ste-Colombe (Bédoin)
Derboux (Mondragon)	Ventouret (Aurel)
Les Imberts (Gordes)	Causans (Jonquières)
Serres (Carpentras)	Veaux (Malucène)
Bégaure, Javon, St-Lambert (Lioux)	
Les Abeilles, St-Michel, Champ-de-Sicaude (Monieux)	
Verdolier, Brouville, St-Jean-de-Durefort, Sarraud (Sault)	

LISTE COMPLÈTE DES COMMUNES

Département	Arrondissement	Canton	Commune (N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)	COMMUNES	Département	Arrondissement	Canton	Commune	COMMUNES
84	3	10	001	Aithen-des-Paluds.	84	2	13	036	Châteauneuf-de-Gadagne.
84	1	19	002	Ansouis.	84	2	17	037	Châteauneuf-du-Pape.
84	1	01	003	APT.	84	1	11	038	Cheval-Blanc.
84	3	09	004	Aubignan.	84	2	05	039	Courthézon.
84	3	20	005	Aurel.	84	3	21	040	Crestet.
84	1	01	006	Auribeau.	84	3	15	041	Crillon-le-Brave.
84	2	02	007		84	1	08	042	Cucuron.
84	2	03	007	AVIGNON	84	3	10	043	Entraigues-sur-Sorgues.
84	2	97	007		84	3	14	044	Entrechaux.
84	3	14	008	Barroux (Le).	84	3	21	045	Faucon.
84	1	19	009	Bastide-des-Jourdans (La).	84	3	15	046	Flassan.
84	1	19	010	Bastidonne (La).					Fontaine-de-Vaucluse (voir n° 139).
84	3	18	011	Beaucet (Le).	84	1	01	047	Gargas.
84	3	04	012	Beaumes-de-Venise (1).	84	1	01	048	Gignac.
84	1	12	013	Beaumettes.	84	3	04	049	Gigondas.
84	1	19	014	Beaumont-de-Pertuis (1).	84	1	12	050	Gordes.
84	3	14	015	Beaumont-du-Ventoux (1).	84	1	12	051	Goult.
84	2	05	016	Bédarrides.	84	1	19	052	Grambois.
84	3	15	017	Bédoin.	84	2	22	053	Grillon.
84	3	15	018	Blauvac.	84	2	13	054	Isle-sur-la-Sorgue (L').
84	2	06	019	Bollène.	84	2	13	055	Jonquerettes.
84	1	07	020	Bonnieux.	84	2	16	056	Jonquières.
84	3	14	021	Brantes.	84	1	12	057	Joucas.
84	3	21	022	Buisson.	84	1	07	058	Lacoste.
84	1	07	023	Buoux.	84	3	04	059	Lafare.
84	1	19	024	Cabrières-d'Algues.	84	1	01	060	Lagarde-d'Apt (1).
84	2	13	025	Cabrières-d'Avignon.	84	2	06	061	Lagarde-Paréol.
84	1	08	026	Cadenet.	84	2	13	062	Lagnes.
84	2	17	027	Caderousse.	84	2	06	063	Lamotte-du-Rhône.
84	3	21	028	Cairanne.	84	2	06	064	Lapalud.
84	2	16	029	Camaret-sur-Algues.	84	1	08	065	Lauris.
84	3	09	030	Caromb.	84	1	12	066	Lioux.
84	3	09	031		84	3	09	067	Loriol-du-Comtat.
84	3	10	031	CARPEN-	84	1	08	068	Lourmarin.
84	3	98	031	TRAS.	84	3	14	069	Malaucène.
84	1	01	032	Caseneuve.	84	3	15	070	Malemort-du-Comtat.
84	1	01	033	Castellet.	84	1	11	071	Maubec.
84	1	11	034	Caumont-sur-Durance (1).	84	3	10	072	Mazan.
84	1	11	035	Cavaillon.	84	1	07	073	Ménerbes.
					84	1	08	074	Mérindol.
					84	3	15	075	Méthamis.

(1)

Numéro de la commune	DATES (jour, mois, an)			MODIFICATIONS COMMUNALES
	du décret (D) ou de l'arrêté préfectoral (A)	du J. O.	de l'effet	
012	D. 10- 3-54	14- 3-54		Beaumes devient Beaumes-de-Venise.
014	D. 24-12-53	30-12-53		Beaumont devient Beaumont-de-Pertuis.
015	D. 27-11-53	4-12-53		Beaumont devient Beaumont-du-Ventoux.
034	D. 27-11-53	4-12-53		Caumont devient Caumont-sur-Durance.
060	D. 27-11-53	4-12-53		Lagarde devient Lagarde-d'Apt.

Intervenues depuis octobre 1943

Département	Arrondissement	Canton	Commune (N° I. N. S. E. E.)	COMMUNES	Département	Arrondissement	Canton	Commune	COMMUNES
84	1	19	076	Mirabeau.	84	3	21	116	Saint-Romain-en-Viennois.
84	3	15	077	Modène.	84	3	21	117	Saint-Roman-de-Malegarde.
84	2	06	078	Mondragon.	84	1	01	118	Saint-Saturnin-d'Apt.
84	3	20	079	Monieux.	84	2	13	119	Saint-Saturnin-lès-Avignon.
84	3	10	080	Monteux.	84	3	20	120	Saint-Trinit.
84	2	02	081	Morières-lès-Avignon.	84	1	19	121	Sannes.
84	3	15	082	Mormoiron.	84	3	09	122	Sarriens.
84	2	06	083	Mornas.	84	3	20	123	Sault.
84	1	19	084	Motte-d'Aigues (La).	84	2	13	124	Saumane-de-Vaucluse.
84	1	12	085	Murs.	84	3	14	125	Savoillan.
84	1	07	086	Oppède.	84	3	21	126	Séguret.
84	2	16	087	Orange. } Canton Est. Canton Ouest. Canton n. précisé.	84	2	16	127	Sérignan-du-Comtat (1).
84	2	17	087		84	1	07	128	Sivergues.
84	2	99	087		84	2	05	129	Sorgues.
84	3	18	088	Pernes-les-Fontaines.	84	3	04	130	Suzette.
84	1	19	089	Pertuis.	84	1	11	131	Taillades.
84	1	19	090	Peypin-d'Aigues.	84	2	13	132	Thor (Le).
84	2	17	091	Piolenc.	84	1	19	133	Tour-d'Aigues (La).
84	2	02	092	Pontet (Le).	84	2	16	134	Travaillan.
84	1	08	093	Puget.	84	2	16	135	Uchaux.
84	3	21	094	Puymeras.	84	3	04	136	Vacqueyras.
84	1	08	095	Puyvert.	84	3	21	137	Vaison-la-Romaine.
84	3	21	096	Rasteau.	84	2	22	138	Valréas.
84	2	22	097	Richeranches.	84	2	13	139	Fontaine-de-Vaucluse (1).
84	3	21	098	Roaix.	84	1	08	140	Vaugines.
84	1	11	099	Robion.	84	2	05	141	Vedène.
84	3	04	100	Roque-Alric (La).	84	3	18	142	Velleron.
84	3	18	101	Roque-sur-Pernes (La).	84	3	18	143	Venasque.
84	1	12	102	Roussillon.	84	1	01	144	Viens.
84	1	01	103	Rustrel.	84	1	01	145	Villars.
84	3	04	104	Sablet.	84	3	21	146	Villedieu.
84	1	01	105	Saignon.	84	1	08	147	Villelaure.
84	2	06	106	Sainte-Cécile-les-Vignes.	84	3	15	148	Villes-sur-Auzon.
84	3	20	107	Saint-Christol.	84	2	16	149	Violès.
84	3	18	108	Saint-Didier.	84	2	22	150	Visan.
84	3	09	109	Saint-Hippolyte-le-Graveron.	84	3	21	146	Villedieu.
84	3	14	110	Saint-Léger-du-Ventoux (1).	84	1	19	151	Vitrolles.
84	3	21	111	Saint-Marcellin-lès-Vaison.					
84	1	01	112	Saint-Martin-de-Castillon.					
84	1	19	113	Saint-Martin-de-la-Brasque.					
84	1	12	114	Saint-Pantaléon.					
84	3	15	115	Saint-Pierre-de-Vassols.					
(1)	110	D. 15- 7-53	18- 7-53		Saint-Léger-d'Orange devient Saint-Léger-du-Ventoux.				
	127	D. 17- 1-44	19- 1-44		Sérignan devient Sérignan-du-Comtat.				
	139	D. 19- 4-46			Vaucluse devient Fontaine-de-Vaucluse.				

LE DOSSIER DES COMMUNES

Installé dans notre local où tous les membres sont invités à l'utiliser et... à l'approvisionnement, il est constitué par un meuble métallique à trois tiroirs renfermant 150 dossiers suspendus.

Chaque commune possède un dossier qui sera appelé à recevoir les renseignements suivants :

NOM

Actuel et ancien - Origine - Monographie - Divers (hameaux, évolution, etc..) - Généalogistes ou historiens de la localité ? Adresses

MAIRIE

Adresse. N° de Tél. Heures d'ouverture (été, hiver, congés..)

Contenu des archives d'état-civil

" " paroissiales

Archives diverses (terrier, cadastre, délibérations, recueils, etc.)

Notaires de la commune (anciens et actuels). Archives déposées ou non.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Contenu des archives paroissiales et d'état-civil

Sommaire de l'inventaire général des A.M.

Archives diverses (hôpitaux, notaires, enregistrement, capitation..)

BIBLIOTHEQUES

Dépôts divers : Registres paroissiaux (cf Apt, Carpentras)

Archives privées

Livres traitant de généalogie, etc..

ACTES CONCERNANT des personnes de la commune et découverts dans d'autres localités. Ces actes rencontrés à l'occasion de recherches (mariages surtout) seront relevés sur deux lignes (filiation et références) et versés directement dans le dossier de la commune d'origine ou communiqués au secrétariat.

Ce dossier sera ce que nous le ferons. Il peut devenir un outil de travail fondamental pour les généalogistes de demain car chacun d'entre nous a les moyens, la solidarité aidant, de glaner quelques uns des renseignements évoqués ci-dessus.

ADDRESSES des ARCHIVES DEPARTEMENTALES

AIN : Boulevard Paul-Valery, 01012 BOURG EN BRESSE
 AISNE : Rue Fernand-Christ, 02000 LAON
 ALLIER : Bellevue 03400 YZEURE
 ALPES DE HAUTE-PROVENCE : 2 r. des Archives 04000 DIGNE
 HAUTES-ALPES : rue de Rambaud 05000 GAP
 ALPES MARITIMES : Centre Administratif Departemental, Rte de Grenoble, 06036 NICE.
 ARDECHE : rue de la Recluse 07000 PRIVAS
 ARDENNES : 10 r. de la Porte de Bourgogne 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
 ARIEGE : 28 av. du General de Gaulle 09000 FOIX
 AUBE : 21 rue Etienne Pedron 10000 TROYES
 AUDE : 12 rue Bringer 11000 CARCASSONNE
 AVEYRON : 11 rue Louis Oustry 12000 RODEZ
 BOUCHE-DE-RHONE : Prefecture 13282 MARSEILLE Cedex 2 et 23 rue Gaston de Saporta 13100 AIX EN PROVENCE
 CALVADOS : rue de Lion s/Mer 14000 CAEN
 CANTAL : rue du 139 O R.I. 15006 AURILLAC
 CHARENTE : 24 av. Gaubetta 16000 ANGOULEME
 CHARENTE-MARITIME : Place Foch 17000 LA ROCHELLE
 CHER : 9 rue Fernault 18022 BOURGES cedex
 CORREZE : rue Souham 19012 TULLE
 CORSE DU SUD : Les Salines 20000 AJACCIO
 HAUTE CORSE : Les Lauriers Bd Benoit Danesi - 20200 BASTIA
 COTE D'OR : 8 rue Jeannin 21000 DIJON
 COTES DU NORD : 9 rue du Parc 22000 SAINT-BRIEUC
 CREUSE : 4 rue des Pommes 23000 GUERET
 DORDOGNE : 2 place Hoche 24000 PERIGEU
 DOUBS : prefecture 25031 BESANCON cedex
 DROME : 14 rue de la Manutention 26000 VALENCE
 EURE : 2 rue de Verdun 27022 EVREUX
 EURE ET LOIR : 9 rue du Cardinal Pie 28000 CHARTRES
 FINISTERE : 4 rue du Palais 29000 QUIMPER et rue des Archives Plateau universitaire du Bouguen 29200 BREST
 GARD : 20 rue des Chassaintes 30040 NIMES cedex
 HAUTE-GARONNE : 11 bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
 GERS : 14 rue Edgar-Quinet 32000 AUCH
 GIRONDE : 13-25 rue d'Aviau 33081 BORDEAUX cedex
 HERAULT : 40 rue Proudhon 34000 MONTPELLIER
 ILLE ET VILAINE : 20 av. J. Ferry 35000 RENNES
 INDRE : 32 rue Vieille-Prison 36000 CHATEAUBLOUX
 INDRE ET LOIRE : 6 r. des Ursulines 37000 TOURS
 ISERE : 2 bd des Adieux 38000 GRENOBLE
 JURA : Place des Salines, Montaoret 39000 LONS LE SAUNIER
 LANDES : 4 impasse Montrevel 40000 MONT DE MARSAN
 LOIR ET CHER : Centre Administratif Rue Louis Bodin - 41000 BLOIS
 LOIRE : 164 cours Fauriel - 421000 SAINT-ETIENNE
 HAUTE-LOIRE : r. Etienne Delcaebre - 4312 LE PUY cedex
 LOIRE ATLANTIQUE : 8 r. de Bouille - 44000 NANTES
 LOIRET : 6 rue d'Illiers - 45032 ORLEANS cedex

- LOT : 218 rue des Cadourques - 45000 CAHORS
 LOT ET GARONNE : 3 place de Verdun - 47015 AGEN
 LOZERE : 7 place Urbain V - 48005 MENDE
 MAINE ET LOIRE : 64 St-Aubin - 49000 ANGERS
 MANCHE : 103 r. Marechal Juin - 50010 SAINT LO
 MARNE : 1 rue Just Berland - 51000 CHALONS SUR MARNE et 129 av. de l'Yser - 51100 REIMS
 HAUTE MARNE : rue du Lycee Choignes - 52000 CHALMONT
 MAYENNE : 5 rue Ernest Laurain - 53024 LAVAL
 MEURTHE ET MOSELLE : 1 r. de la Monnaie - 54000 NANCY
 MEUSE : 20 rue Aumont - 55000 BAR LE DUC
 MORBIHAN : 12 av. St-Symphorien - 56019 VANNES
 MOSELLE : Prefecture - 57034 METZ cedex
 NIEVRE 1 r. Charles Roy - 58019 NEVERS
 NORD : 22 r. St-Bernard - 59045 LILLE cedex
 OISE : Prefecture - Avenue Victor Hugo - 60030 BEAUVAIS cedex
 ORNE : 6-10 av. de Basingstoke - 61013 ALENCON
 PAS DE CALAIS : rue des Anciens Combattants d'Algerie - 62012 ARRAS cedex et 12 place de la prefecture - 62012 ARRAS cedex
 PUY DE DOME : Prefecture 19 bd Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND cedex
 PYRENEES ATLANTIQUES : bd Tourasse - 64000 PAU
 HAUTES PYRENEES : rue des Ursulines - 65013 TARBES
 PYRENEES ORIENTALES : 11 rue du Bastion
 Saint Dominique - 66020 PERPIGNAN cedex
 BAS-RHIN : 5-9 rue Fischart - 67000 TRASBOURS
 HAUT-RHIN : Cite administrative - 68003 COLMAR cedex
 RHONE : 2 chemin de Montauban - 69005 LYON
 HAUTE-SAONE : rue Miroudot de saint-ferjeux - 70000 VESOUL
 SAONE ET LOIRE : Prefecture - Place des Carmelites - 71025 MACON
 SARTHE : 1 rue des Resistants internes - 72000 LE MANS
 SAVOIE : Prefecture - 73018 CHAMBERY
 HAUTE-SAVOIE : 12 rue 30 D R.I. - 74011 ANNECY
 PARIS : 30 quai Henri IV - 75004 PARIS et Hotel de st-Aignan 71 rue du Temple - 75003 paris
 SEINE MARITIME : cours Cleemenceau - 76036 ROUEN cedex
 SEINE ET MARNE : prefecture - 77010 MELLIN
 YVELINES : Grande Ecurie du Roi, av. de Paris - 78000 VERSAILLES
 DEUX-SEVRES : 26 rue de la Blauderie - 79022 NIORT cedex
 SOMME : 88 Bis r. Gauthier de Ruilly - 80000 AMIENS
 TARN : Avenue du General Giraud - 81013 ALBI cedex
 TARN ET GARONNE : 14 cours Foucault - 82000 MONTAUBAN
 VAR : avenue Alphonse Daudet - 83000 DRAGUIGNAN
 VAUCLUSE : Palais des Papes - 84000 AVIGNON
 VENDEE : 14 rue Haxo - 85000 LA ROCHE SUR YON
 VIENNE : 14-rue Edouard Griaux - 86021 POITIERS
 HAUTE-VIENNE : Square Alfred Leroux - 87032 LIMOGES cedex et 3 rue de la regle 87000 LIMOGES
 VOSGES : 4 rue de la Prefecture - 88021 EPINAL cedex
 YONNE : 37 saint Germain - 89000 AUXERRE
 Territoire de BELFORT : rue Bartholdi - 90020 BELFORT
 ESSONNE : 9 rue la Fayette - 91107 CORBEIL-ESSONNES cedex
 HAUTS DE SEINE : 99 rt de l'empereur - 92501 RUEIL-MALMAISON
 SEINE-ST-DENIS : Cite Administrative - N°2 Bt D av. Paul Vaillant Couturier - 93007 BOBIGNY
 VAL DE MARNE : rue des Archives - 94000 CRETEIL
 VAL D'OISE : Centre Administratif Bt D bureau 129 rue du General Schaitz - 95010 PONTOISE
 GUADELOUPE : B. P. 74 - 97102 BASSE-TERRE Cedex
 MARTINIQUE : B. P. 649 - 97262 FORT DE FRANCE Cedex
 REUNION : 97487 SAINT DENIS DE LA REUNION

LES MICROFILMS

LISTE DES DEPARTEMENTS FRANCAIS POSSEDANT DES
MICROFILMS D'ETAT-CIVIL.

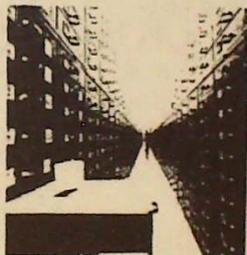
Les Departements qui ne comportent pas de mention
particuliere ont ete microfilmes par la
Genealogical Society (Morsons). Dans le cas
contraire, les references sont mentionnees.

- 02 - Aisne (Archives : projet)
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardeche
- 08 - Ardennes
- 11 - Aude (En cours)
- 14 - Calvados
- 21 - Cote d'Or
- 25 - Doubs (Archives : projet 1983)
- 26 - Drome
- 27 - Eure
- 28 - Eure et Loire (Archives : projet)
- 29 - Finistere (Archives : projet)
- 30 - Gard
- 34 - Herault (En cours)
- 37 - Indre et Loire
- 41 - Loir et Cher
- 45 - Loiret (Archives)
- 47 - Lot et Garonne
- 50 - Manche (Archives : projet)
- 51 - Marne (Archives : projet 1983)
- 52 - Haute Marne
- 54 - Meurthe et Moselle
- 55 - Meuse (En cours)
- 57 - Archives Municipales Metz et Thionville
- Plusieurs Communes (Archives)
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord (En cours)
- 60 - Oise
- 61 - Orne (Archives : projet)
- 62 - Pas de Calais (Archives : projet 1982)
- 64 - Pyrennees Atlantiques (Archives : projet)
- 65 - Hautes Pyrennees (Archives : projet)
- 67 - Bas Rhin
- 68 - Haut Rhin
- 69 - Rhone
- 70 - Haute Savoie
- 73 - Savoie
- 74 - Haute Savoie
- 75 - Seine (En cours)
- 76 - Seine Maritime (En cours)
- 77 - Seine et Marne (En cours)

- 78, 91, 95 - Ancien Departement de Seine et Oise
- 80 - Somme (Archives : projet 1984)
- 83 - Var (Archives)
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne (Archives : projet 1983)
- 90 - Territoire de Belfort
- 92 - Hauts de Seine (Archives, en cours)
- 94 - Val de Marne
- 97 - Archives d'Outre Mer.

Note :

- 1) Ces microfiles peuvent etre consultes a partir
du depot d'Archives Departementales le plus pres de
chez vous.
- 2) Rappel : Genealogical Society, Secteur des
P.M.I., Rue des Epinettes, 77200 TORCY. Tel (6)
006.06.36.



Stockage de microfilms
dans la chambre forte
des archives à Granite
Mountain

En VAUCLUSE

Le Service des Archives départementales a procédé au microfilmage de :
AVIGNON - BONNIEUX - CADENET - PERTUIS - PIOLENC

LES ASSOCIATIONS DE P . A . C . A . C .(PROVENCE - ALPES - COTE d'AZUR - CORSE)Adresses utilesCentre Généalogique de Midi-Provence (niveau régional)Siège social :

Centre culturel Elsa Triolet 13110 PORT-de-BOUC

Président :

M. Paul GUEYRAUD 112, rue de Camas 13005 MARSEILLE Tél. (91) 48 10 39

Vice-présidents :MM. ARNAUD - AUGIER - BALME - MOUNIER - REYNAUD - VIOUT
(présidents des associations départementales, voir ci-dessous)Secrétaire :Mme Eliane BEGOUIN 21, rue des 3 frères Barthélémy 13006 MARSEILLE
Tél. (91) 48 54 53Trésorier :

M. Raoul BERTHON 86, av. Maréchal Joffre 84300 CAVAILLON (90) 71 04 31

Service des Questions-Réponses :

M. Emile AUGIER (adresse ci-dessous)

Service du bulletin :

M. Paul GUEYRAUD (adresse ci-dessus)

Service des Brevets :

M. Vincent DONNET 26, rue Farges 13006 MARSEILLE

Service Imprimés-Publications :

Mme Eliane BEGOUIN (adresse ci-dessus)

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence (04)Correspondance :

Maison de la Culture 04100 MANOSQUE

Président :

M. Charles BALME Les Logissons, Rte de Villeneuve 04130 VOLX

Secrétaire :Mme C. POLLIERO de LUNA Les aliziers, 32 Les Bruyères Rte de Marseille
04100 MANOSQUECercle Généalogique des Hautes-Alpes (05)Président :

M. Emile AUGIER 92, rue Chape 13004 MARSEILLE

Secrétaire :

M. Alain ROMAN

Association Généalogique des Bouches-du-Rhône (13)Correspondance :

Archives Municipales, Place Carli 13001 MARSEILLE

Président :

M. Georges REYNAUD

Secrétaire :

Mme Geneviève STEFANI 30 avenue de la Cadenelle 13008 MARSEILLE

Antenne CorseM. Albert MATTEI Torra Marina, Porticciolo Cagnano 20228 LURI
Tél. (95) 35 00 80

Association Généalogique et Héraldique des Alpes Maritimes
et de Monaco

Président :

M. Roger VIOUT 31, boulevard Maréchal Leclerc 06130 GRASSE

Secrétaire :

Mme Jocelyne PERRACCHIA rte de Pegomas 06370 MOUANS-SARTOUX

Association Généalogique du Var (83)

Président :

M. Léon MOUNIER Résidence Beauséjour, Avenue Martelli-Chautard
83190 OLLIOULES Tél. (94) 63 25 91

Antenne de Paris

Correspondant pour le département de Vaucluse :

M. Jean DESCARSIN 16, rue Pierre Nicole 75005 PARIS

BOUSSON "GENEALOGIE" diffusé par le C.G.V.



ASSOCIATIONS GENEALOGIQUES FRANCAISES

(état à rectifier et compléter)

- ASSOCIATION GENEALOGIQUE DES INDES FRANCAISES
2, avenue Bugeaud - 75116 PARIS
- CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE
54, rue des Saint-Pères - 75007 PARIS
- SOCIETE FRANCAISE D'HERALDIQUE ET DE SICILLOGRAPHIE
40, rue des France-Bourgeois - 75003 PARIS
- CERCLE GENEALOGIQUE DES P.T.I.
B.P. 33 - 75721 PARIS Cedex 13
- 01 - RECHERCHES ET ETUDES GENEALOGIQUES DES PAYS DE L'AIN
Maison des Sociétés - 8d Irene Jallot-Curie - 01000
BOURG
- 02 - voir en 80
- 03 - CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DU BOURBONNAIS
10, rue de la Paix - 03000 MONTLINS
- 04 - voir en 13 05 - voir en 38
- 06 - voir en 13 07 - voir en 26
- 08 - CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HERALDIQUE DES ARDENNES
Maison de ville - 08000 CHARLEVILLE-MEZIÈRES
- 09 - voir en 31 10 - voir en 51
- 11 - voir en 31 12 - voir en 31
- 13 - CENTRE GENEALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE
Centre culturel Elsa Triolet - 13110 PORT-DE-Bouc
- 14 - voir en 76 15 - voir en 63
- 16 - voir en 44 17 - voir en 44
- 18 - CERCLE GENEALOGIQUE DU HAUT-BERRY
Rue Soules - 23, rue Parmentier - 18000 BOURGES
- 19 - CERCLE GENEALOGIQUE DE LA MANCHE ET DU LINOISIN
16 A, Mail du Temps des Cerisiers - 91000 EVRY
- 20 - voir en 13
- 21 - CERCLE GENEALOGIQUE DE COTE D'OR
M. Heynes - 37, rue de l'Avenir - SAINT-APOLLINAIRE
21000 DILON
- 22 - voir en 44 23 - voir en 19
- 24 - voir en 33
- 25 - CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE DE FRANCHE-COMTE
M. Raguinet - 92B, rue de Belfort - 70000 BESANCON
- 26 - ETUDES GENEALOGIQUES DROME-ARDECHE
25, Grande Rue - 26000 VALENCE
- 27 - voir en 76
- 28 - SOCIETE GENEALOGIQUE D'YRE ET LOIR
1, rue de Chateaudun - 28000 CHARTRES
- 29 - voir en 44 30 - voir en 31
- 31 - CERCLE GENEALOGIQUE DU LANGUEDOC
7, place commerciale de Jolissaint - 31000 TOULOUSE
- 32 et 33 - CENTRE GENEALOGIQUE DU SUD-OUEST
1, place Berdinou - 33000 BORDEAUX
- 34 - voir en 31 35 - voir en 44
- 36 - SOCIETE GENEALOGIQUE DU BAS-BERRY
49, rue Grande - 36000 CHATEAUBRIANT
- 37 - CENTRE GENEALOGIQUE DE TOURNAI
M. Simon - 40, allée du Bois - 37000 LA MEMBROLLE-
CHOISILLE
- 38 - CENTRE GENEALOGIQUE DU DAUPHINE
B.P. 1093 R.P. - 38021 GRENABLE Cedex
- 39 - voir en 25 40 - voir en 33
- 41 - CERCLE GENEALOGIQUE DE LOIR ET CHER
M. Duval - 72, avenue General Leclerc - 41000 BLOIS
- 42 - ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE LA LOIRE
Archives Départementales - 420, cours Fauriel -
42100 SAINT-ETIENNE
- 43 - voir en 43
- 44 - CENTRE GENEALOGIQUE DE L'OUEST
3, rue des Bons Français - 44000 NANTES
- 45 - LE LOIRET GENEALOGIQUE
M. Billault - 2, rue Saint-Yves - 45000 ORLÈANS
- 46 et 47 - voir en 33 48 - voir en 31
- 49 - ASSOCIATION GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'ANJOU
M. Sailliet - 34, rue Dupetit-Thouars - 49000 ANGERS
- 50 - voir en 76
- 51 - CERCLE GENEALOGIQUE DE CHAMPAGNE
3 I, rue des 168 et 220 Dragons - 51100 REIMS
- 52 - voir en 51 53 - voir en 72
- 54 - CERCLE GENEALOGIQUE DE LORRAINE
Archives - 1, rue de la Mousais - 54000 NANCY
- 55 - voir en 54 56 - voir en 44
- 57 - voir en 54
- 58 - CERCLE GENEALOGIQUE DU NIVERNAIS, NORDVA
6, allée d'Arz - 91100 ANTONY
- 59 - GROUPEMENT GENEALOGIQUE DE LA REGION NORD
B.P. 547 - 59 040 ROUBAIX Cedex 1
- 60 - voir en 80 61 - voir en 76
- 62 - voir en 59
- 63 - CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne
ET DU VELAY
45, quai Carnot - 92210 SAINT-CLOUD
- 64 et 65 - voir en 33 66 - voir en 31
- 67 et 68 - CERCLE GENEALOGIQUE D'ALSACE
Archives - 3, rue Fischart - 67000 STRASBOURG
- 69 - SOCIETE GENEALOGIQUE DU LYONNAIS
7, rue Major Martin - 69001 LYON
- 70 - voir en 25 et
CERCLE GENEALOGIQUE DE LA HAUTE-SAONE
SALSA - 1, rue des Ursulines - 70000 VESOUL
- 71 - CERCLE GENEALOGIQUE DE SAONE ET LOIRE
M. Vincent - 17, avenue Félix Faure - 69007 LYON
- 72 - CERCLE GENEALOGIQUE DU HAINE ET PERCHE
B.P. 26 - 72001 LE MAHIS Cedex
- 73 et 74 - CENTRE GENEALOGIQUE DE SAOIRIE
1, rue du Talabard - ANSEY LE VIEUX - 74000 ANSEY
- 75 - CENTRE GENEALOGIQUE DE PARIS
M. de Hervé - 17, rue Penill - 75116 PARIS
- 76 - CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE NORMANDIE
M. de Gennes - 17, rue Louis Malliot - 76000 HAZEN
- 77 - voir en 78 / 1
- 78 - 1 - CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES DE
L'ILE DE FRANCE
44, route de Crétay - 78110 LE VESINET
- 2 - CERCLE GENEALOGIQUE DE VERSAILLES
M. de Villeneuve - 11, bd Perahing - 78000 VERSAILLES
- 79 - voir en 44
- 80 - CERCLE GENEALOGIQUE DE PICARDIE
130, chaussée Mercade - 80100 ARRIVEVILLE
- 81 et 82 - voir en 31 83 et 84 - voir en 13
- 85 et 86 - voir en 44 87 - voir en 19
- 88 - voir en 54 89 - ndant
- 90 - voir en 67
- 91 - CERCLE GENEALOGIQUE DE L'ESSONNE
Le Coustreau - 91490 MILLY LA FORET
- 92-93 - 94 et 95 - voir en 78 / 1

Liste des communes de Vaucluse ayant déposé leurs archives communales aux A.D.

AUREL	GIGNAC	PUGET	SAUMANE
BASTIDONNE (1a)	GIGONDAS	ROQUE-ALRIC (1a)	SAVOILLAN
BEAUCEP	GRILLON	ROUSSILLON	SIVERGUES
BEAUMETTES (1es)	LAPARE	SABLET	SORGUES
BLAUVAC	LAGARDE-d'APT	SAIGNON	SUZETTE
BRANTES	LAMOTTE-du-RHONE	ST-LEGER-du-VENTOUX	UCHAUX
BUISSON	LAURIS	ST-PANTALEON	VEVENE
BUOUX	MAUBEC	ST-ROMAIN-en-VIEVNOIS	VILLEDIEU
CASTELLET	NODENE	ST-TRINIT	VITROLLES
CRILLON			

PRINCIPALES SOURCES DISPONIBLES SUIVANT LES SIECLES :

TYPE DE DOCUMENT (I.D.E.G.)

	9°-10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
1. Listes de recensement											
2. Listes électorales											
3. Passeports pour voyages à l'intérieur de la France											
4. Listes de conscription militaire											
5. Registres d'Etat-civil											
6. Listes démigrés											
7. Listes de malades dans les hôpitaux											
8. Listes de Juifs											
9. Listes de passagers											
10. Listes de naturalisations et de changements de noms											
11. Contrats d'apprentissage ou de travail											
12. Listes du ministère de la Guerre											
13. Listes du Ministère de la Marine											
14. Listes des Pensions											
15. Documents concernant les Protestants											
16. Registres paroissiaux catholiques											
17. Registres paroissiaux protestants											
18. Listes de fonctionnaires											
19. Documents de police et sur les prisons											
20. Listes de pensionnaires d'orphelinat											
21. Documents judiciaires											
22. Inventaires après décès											
23. Donations à des héritiers											
24. Actes concernant les biens meubles et immeubles											
25. Papiers concernant l'administration des biens, les partages de succession											
26. Testaments											
27. Contrats de mariage											
28. Papiers concernant les établissements scolaires											
29. Documents concernant les taxes féodales											
30. Papiers des monastères, couvents, abbayes, etc...											
31. Obituaires											
32. Inscriptions mortuaires, épigraphie											
33. Documents municipaux anciens (registres de bourgeoisie) et documents des corporations de métiers											
34. Documents sur les prestations de foi et hommage de l'époque féodale											
35. Collections généalogiques											
36. Cartulaires											

La partie grise correspond à la période couverte par les documents en rubrique.

LES ACTES DE CATHOLICITE EN LATIN

Dans le Comtat Venaissin, pendant l'ancien Régime, et aussi dans les paroisses dépendant des diocèses Comtadins (par exemple : Gordes, diocèse de Cavaillon - Sault, diocèse de Carpentras - Châteaurenard, diocèse d'Avignon), à des dates variables, les actes de catholicité : Baptêmes, Mariages, Sépultures, Abjurations, etc., étaient rédigés en latin.

Les généalogistes qui n'ont pas de connaissances en la matière éprouvent quelquefois de grandes difficultés à effectuer leurs recherches. Cependant, s'ils possèdent quelques éléments de base de cette langue et... un peu de persévérance, ils en viendront aisément à bout.

C'est à leur intention que les pages qui suivent ont été rédigées. Elles n'ont surtout pas la prétention d'être un cours de latin mais apportent quelques informations de début, des "recettes". C'est un essai qui demande à être complété.

On trouvera accompagnés de leurs traductions :

- Trois actes de catholicité (B.M.S.) assez caractéristiques.
- Les nombres (cardinaux et ordinaux) et les noms des mois.
- Quelques prénoms, villes et diocèses.
- Un peu de vocabulaire.
- Des expressions souvent rencontrées.

Les généalogistes qui possèdent des renseignements susceptibles d'y figurer voudront bien en faire part à :

Madame Yvonne Arnaud 11, avenue des Erables 84000 AVIGNON

Remarques importantes

1 - La terminaison des substantifs, prénoms, adjectifs, variant avec leur fonction dans la phrase, nous donnons en minuscule les formes les plus couramment rencontrées. Le radical en majuscule reste inchangé.

ex : CONJUX = époux, marié sujet au singulier
 CONJUGis = de l'époux (se) complément de nom au singulier
 CONJUGum = des mariés complément de nom au pluriel
 CONJUGibus = mariés complément circonstanciel au pluriel

2 - La forme ordinale des nombres est plus souvent usitée qu'en français. Ainsi :

die decima quinta mensis aprilis
 le quinzième jour du mois d'avril pour le 15 avril

Anno millesimo septingentesimo tertio
 La mil sept cent troisième année pour l'an 1703

Il est à noter que annus : année est masculin, dies : jour, féminin.

3 - La terminaison ensis ajoutée au radical d'un nom de ville permet d'obtenir le substantif habitant de ou l'adjectif correspondant :

APTa = Apt APTensis = habitant d'Apt, Aptésien
 AVENIO = Avignon AVENIOensis = habitant d'Avignon, Avignonnais
 CARPENTORACTe = Carpentras CARPENTORACTensis = de Carpentras, Carpentrassien

4 - Les villes dont le nom est suivi de (D) sont des sièges de diocèse.

Archives communales de LAGNESBaptême

Anno Dni millesimo sescentesimo
nonagesimo quinto
die decima quarta mensis januarii
ego Aigidius Chabot vicarius perpetualis
hujus loci Lancorum baptisavi infantem
natum ex Spiritu Baud et Catharina Raoux
coniugibus cui nomen Margarita fuit
impositum patrini fuerunt
Joannes Josephus Rougon et Margarita Dumas
Chabot vicarius

La mille six cent quatre vingt quinziesme
année du Seigneur (en l'an 1695)
le quatorzième jour de janvier
moi Egide°Chabot vicaire perpétuel
de ce lieu de Lagnes ai baptisé une enfant
née de Esprit Baud et de Catherine Raoux
mariés à qui le nom Marguerite a été
donné le parrain et la marraine ont été
Jean-Joseph Rougon et Marguerite Dumas
° ou Gilles Chabot vicaire

Sépulture

Antonia Baud, annos circiter septuaginta
tres nata, vidua defuncti
Josephi Cardelin sacramento extremæ
unctionis munita obiit
sequentique die octava julii anni millesimi
septingentesimi octogesima octavi sepulta est
in Ecclesia in cappella Sti Josephi
D'Aygrement parochus

Antonia Baud, née depuis environ 73 ans,
(âgée d'environ 73 ans) veuve de feu
Joseph Cardelin munie du sacrement de
l'extrême onction est décédée
et le jour suivant huitième de juillet
de l'année 1788ème a été ensevelie
dans l'Eglise en la chapelle de St-Joseph
D'Aygrement curé

Archives communales de CHATEAURENARD (13)Mariage

Anno millesimo septingentesimo secundo die
vero secunda mensis decembris tribus
denunciationibus præmissis et adscriptis
penes notarium Regium nulloque impedimento
ablato ego infra scriptus
presbyter et Ecclesie parochialis loci
Castrirenardi parochus
Antoniam Ripert filium naturalem et
legitimum Laurentii et quondam Magdalenæ
Ricard originarium et habitantem prtis
loci anno ætatis suæ vigesimo circiter
octavo ex una parte et Martham Blanchin
filiam naturalem et legitimam Gabrielis et
Claræ Bilhomme originariam et habitantem
urbis Nemousi ut mihi apparuit per attestati-
onem curati Ecclesie collegialis urbis
Nemousi et de tribus publicationibus factis
in dta parrochiâ anno ætatis suæ vigesimo
circiter primo ex alterâ
ambos solutos mutuo consensu habito per verba
de prtî solemniter matrimonium conjunxi
interveniēte etiam consensu parentum et
prtibus Dno Joanne Paulo Masclé Allemand
Dno Josepho Georgio Fuzier notario regio
Joanne Fagegaltier et Dno Joanne Dionyso
Bonnet testibus notis qui mecum se
subscripserunt cum dicto sponso et ejus patre
Bijaudy curatus

L'an mil sept cent deuxième et le
second jour du mois de décembre trois
bans ayant été publiés et inscrits
auprès du notaire Royal et n'ayant décou-
vert aucun empêchement moi sous signé
prêtre et curé de l'Eglise paroissiale du
lieu de Châteaurenard ai uni solennellemen
en mariage Antoine Ripert fils naturel et
légitime de Laurent et de feue Magdeleine
Ricard originaire et habitant du présent
lieu âgé d'environ 28 ans (à la 28ème année
de son âge) d'une part et Marthe Blanchin
fille naturelle et légitime de Gabriel et
de Claire Bilhomme originaire et habitante
de la ville de Nîmes comme il m'est apparu
par l'attestation du curé de l'Eglise col-
légiale de Nîmes au sujet des 3 publica-
tions faites dans la dite paroisse âgée
d'environ 21 ans d'autre part
tous deux libres ayant reçu leur consente-
ment mutuel par parole de présent
le consentement des parents intervenant
aussi et présents Me Jean-Paul Masclé All.
Me Joseph Georges Fuzier notaire royal
Jean Fagegaltier et Me Jean-Denys Bonnet
témoins désignés qui ont signé avec moi
avec le dit époux et son père.
Bijaudy curé

ACTES de CATHOLICITE en LATINLes NUMERAUX

<u>cardinaux</u>	<u>chiffres romains</u>	<u>ordinaux</u>
1 unus (o,a)	I	1er primus (o,a)
2 duo (duos, duabus)	II	2e secundus (o,a)
3 tres (tribus)	III	3e tertius (o,a)
4 quattuor	IV ou IIII	4e quartus (o,a)
5 quinque	V	5e quintus (o,a)
6 sex	VI	6e sextus (o,a)
7 septem	VII	7e septimus (o,a)
8 octo	VIII	8e octavus (o,a)
9 novem	IX ou VIIII	9e nonus (o,a)
10 decem	X	10e decimus (o,a)
11 undecim	XI	11e undecimus (o,a)
12 duodecim	XII	12e duodecimus (o,a)
13 tredecim	XIII	13e tertius (o,a) decimus (o,a)
14 quattuordecim	XIV	14e quartus (o,a) decimus (o,a)
15 quindecim	XV	15e quintus (o,a) decimus (o,a)
16 sedecim	XVI	16e sextus (o,a) " "
17 septemdecim	XVII	17e septimus (o,a) " "
18 duodeviginti ou octodecim	XVIII	18e duodevicesimus (o,a) ou octav(o,a) decim(o,a)
19 undeviginti	XIX	19e undevicesimus (o,a)
20 viginti	XX	20e vicesimus (o,a)
21 viginti unus (o,a) ou unus(o,a) et viginti	XXI	21e vicesimus (o,a) primus (o,a) unus(o,a) et vicesimus(o,a)
22 viginti duo (duos) ou duo (duos) et viginti	XXII	22e vicesimus alter vicesimus secundus
29 undetriginta	XXIX	29e undetricesimus (o,a)
30 triginta	XXX	30e tricesimus "
40 quadraginta	XL	40e quadragesimus "
50 quinquaginta	L	50e quinquagesimus "
60 sexaginta	LX	60e sexagesimus "
70 septuaginta	LXX	70e septuagesimus "
80 octoginta	LXXX	80e octogesimus "
90 nonaginta	XC	90e nonagesimus "
100 centum	C	100e centesimus "
101 centum unus (o,a)	CI	101e centesimus primus
200 ducenti	CC	200e ducentesimus
300 trecenti	CCC	300e trecentesimus
400 quadringenti	CCCC ou CD	400e quadringentesimus
500 quingenti	D	500e quingentesimus
600 sescenti	DC	600e sescentesimus
700 septingenti	DCC	700e septingentesimus
800 octingenti	DCCC	800e octingentesimus
900 nongenti	DCCCC ou CM	900e nongentesimus
1000 mille	M	1 000e millesimus

Les MOIS

mensis JANUARIUS = mois de JANVIER	mensis FEBRUARIUS = mois de FEVRIER
" MARTIUS = " MARS	" APRILIS = " AVRIL
" MAIUS = " MAI	" JUNIUS = " JUIN
" JULIUS = " JUILLET	" AUGUSTUS = " AOUT
" SEPTEMBERIS = " SEPTEMBRE	" OCTOBERIS = " OCTOBRE
" NOVEMBERIS = " NOVEMBRE	" DECEMBERIS = " DECEMBRE

Les Prénoms

ABEGIDIus (um, i, o)	= GILLES	GUILLELMus	= GUILLAUME, GUILHEM
ALICIA (am, ae, a)	= ALIX	HENRICus	= HENRI
AMATus	= AIME	HIERONYMus	= JEROME
ANDREas (am)	= ANDRE	IGNATIus	= IGNACE
ANTONIus	= ANTOINE	JACOBus	= JACQUES
BARBARA	= BARBE	JACOBa	= JACQUELINE, JACQUOTTI
BARTHOLOMEus	= BARTHELEMY	JOANNes (em, is, e)	= JEAN
BENEDICTus	= BENOIT	JOANNa	= JEANNE
CAROLus	= CHARLES	LUDOVICus	= LOUIS
CHRISTOPHORus	= CHRISTOPHE	LUDOVICa	= LOUISE
CLARA	= CLAIRE	MICHAEL (em, is, e)	= MICHEL
CLAUDIus	= CLAUDE (1)	NATALis (em, is, e)	= NOTL
CLAUDIA	= CLAUDE (2)	PETRus	= PIERRE (1)
CURTIus	= ACCURSE	PETRA	= PIERRE (2)
DESIDERIus	= DIDIER	RENATus	= RENE
DIONYSus	= DENIS	SALVATOR (em, is, e)	= SAUVEUR
ELIGI	= ELOI	STEPHANus	= ETIENNE
FRANCISCus	= FRANÇOIS	SIFPREDus	= SIFFREIN
FRANCISCa	= FRANÇOISE	TUSSANus	= TOUSSAINT

Noms de Villes et Diocèses

AGUNum	= MONTELMAR	LANCI	= LAGNES
AGATHa (D)	= AGDE	LENCus	= LIQUX
ALBICA (D)	= ALBI	LUGDUNum (D)	= LYON
ALESTum	= ALES	MALIBECI	= MAUBEC
ANICIUM (D)	= LE PUY	MASSILIA (D)	= MARSEILLE
APta JULIA (D)	= APT	MENERBA	= MENERBES
AQUae SEXTII (D)	= AIX en PROV.	MONILis	= MONIEUX
ARAMONum	= ARAMON	MONTILis	= MONTEUX
ARUSIO (D)	= ORANGE	MURMURIO	= MORMOIRON
ARELATE (D)	= ARLES	NEMAUSUS (D)	= NIMES
ARGENTORATum (D)	= STRASBOURG	NITIOBRIGes (D)	= AGEN
AURELIANI (D)	= ORLEANS	OPPEda	= OPPEDE
AURISBELLA	= AURIBEAU	PATERNae	= PERNES
AVARICUM (D)	= BOURGES	PODIum (D)	= LE PUY
AVENIO (D)	= AVIGNON	PONS SORGUAE	= SORGUES
BETERRae (D)	= BEZIERS	ROCCA ACUTA	= ROCHEGUDE
BONILis	= BONNIEUX	RUPis SUPRA PATERNAS	= La ROCUE/PERNES
BOXSum	= BUIS-les-BAR.	SALTUS	= SAULT
BRACTINum	= BRAS d'ASSE	TARBELLORum (D)	= DAX
BURDIGALA (D)	= BORDEAUX	TRECAe (D)	= TROYES
CABELLIO (D)	= CAVAILLON	UCETIA (D)	= UZES
CARPENTORACTe (D)	= CARPENTRAS	UGERNum	= BEAUCAIRE
CASANOVA	= CASENEUVE	VALLISCLUSa	= FONTAINE de VAUCLUSE
CASTRUMREWARDI	= CHATEAURENARD	VAPINCum (D)	= GAP
DELPHINATus	= DAUPHINE	VASIO (D)	= VAISON
DIVIO (D)	= DIJON	VESUNNa (D)	= PERIGUEUX
ERODUNum (D)	= EMBRUN		
FOROJULIANI (D)	= FREJUS		
GARGACIO	= GARGAS		
GLANNATIVA (D)	= GLANDEVES		
GORDae	= CORDES		
GOTHum ou AGULTo	= GOULT		
GRATIANOPOLis (D)	= GRENOBLE		
INSULA	= L'ISLE/SORGUE		
INTERAQUAs	= ENTRAIGUES		
JOCATum	= JOUCAS		

Expressions

- ACTUM FUIT MATRIMONIUM = il fut procédé au mariage
 ADHUC UN CUNABILIS = encore au berceau
 AMBOS PAROCHIANOS = tous deux (nos) paroissiens
 AMBOS SOLUTOS = tous deux libres
 ANIMAM DEO REDDIDIT = a rendu l'âme à Dieu
 ANNO DNI (domini) = en l'an du seigneur
 ANNO QUO SUPRA = l'an que dessus
 ANNO QUO SUPRA ET DIE ET MENSE QUIBUS = l'an que dessus et les (mêmes) jour et moi
 ANNO AETATIS SUAE CIRCITER DECIMO = âgé d'environ 10 ans (à la dixième année de son âge).
 ANNOS CIRCITER DECEM NATUS (a) = âgé (e) d'environ 10 ans (né (e), il y a environ 10 ans).
 CONSENSUM RECIPIENTE = ayant reçu le consentement
 DIE HESTERNA NATUS (a) = né (e) la veille
 DIE PENULTIMA = l'avant dernier jour
 DIE ULTIMA = le dernier jour
 DIE VERO = et le jour (vraiment le jour)
 EADEM DIE = le même jour
 EJUSDEM DIOCESIS = du même diocèse
 EJUSDEM LOCI = du même lieu
 EJUSDEM PAROCHIAE = de la même paroisse
 EJUSDEM URBIS = de la même ville
 E VITA DECESSIT = est mort (a quitté la vie)
 HUIUS ou HUIUS LOCI = de ce lieu
 HUIUS ou HUIUS PAROCHIAE = de cette paroisse
 INFRA SCRIPTUS = soussigné
 INTER MISSARUM SOLEMNIA = pendant le rite de la messe
 MORE CHRISTIANO = selon le rite chrétien
 NUDIUS TERTIUS NATUS (a) = né (e) l'avant-veille (c'est le troisième jour qu'il (elle) est né (e)).
 OBIIT = est mort
 PATRINI FUERUNT ou FUERE = le parrain et la marraine ont été
 PER VERBA DE PRAESENTI = par paroles de présent
 POST PAUCA = peu après
 PRIS (PRAESENTIS) LOCI = du présent lieu
 PRIBUS (PRAESSENTIBUS) TESTIBUS = témoins présents
 SEPTENNIS = âgé de 7 ans
 SERVATIS SERVANDIS = ayant observé ce qui devait l'être
 TESTES FUERE ou FUERUNT = les témoins ont été



Vocabulaire

AEGRITUDO (inis)	= malaise	MARITus	= époux, mari
ALITER	= autrement	MATer (rem, ris)	= mère
ALTER (ius)	= autre	MATRIMONIum	= mariage
ANNus (um, i, o, os)	= année	MATRINa	= marraine
ARCHEPISCOpus	= archevêque	MEDICus	= médecin
AUTEM	= et, mais, aussi	MENDICus	= mendiant
AVus	= aïeul	MENSis (e, es)	= mois
CANONICus	= chanoine	MERCATOR (em, is)	= marchand
CATENae (arum, is)	= chafnes	MILes (itis)	= soldat
CERDO (nis)	= artisan	MORBum	= maladie
CERDO SUTOR (is)	= savetier	MULIER (em, is)	= épouse
CHIRIRGICus	= chirurgien	MUNITus, a	= fortifié, e
CIVITas (tem, tis)	= ville, cité	NAUTA	= marin
COMATER (rem, ris)	= marraine	NEPOS (tem, tis)	= neveu, petit-fils
COMITATus (us, u)	= Comtat	NIMIRUM	= certainement
COMPATER (rem, ris)	= parrain	NOTARIus	= notaire
CONDOMINus	= co-seigneur	OLIM	= jadis, feu (e)
CONJUX (gis, gum, ges, gibus)	= époux, mariés	OBSTETRIX	= sage-femme
CONSOBRINus, a	= cousin, cousine	OPILIO	= berger
CURATus	= curé	ORIENDus, a	= originaire
DEFUNCTus (i, orum)	= décédé (s)	PAROCHia	= paroisse
DEFUNTA (ae, arum)	= décédée (es)	PAROCHus	= curé
Dies (em, ebus)	= jour	PATER (rem, ris)	= père
DIOCESIS	= diocèse	PATRINus	= parrain
DOMINa	= dame	PAUPER (i, o)	= pauvre
DOMINus	= seigneur	PHARMACOPOLa	= pharmacien
ECCLESIA	= église	POSTEADIE	= le lendemain
EPISCOpus	= évêque	PRESBYTER	= prêtre
EQUes (item, itis)	= cavalier	PRIDIE	= hier, la veille
FABer (ri)	= artisan, forgeron	PUELLa	= jeune fille
FILIus, a	= fils, fille	PUER	= enfant
FRATER (ris)	= frère	QUONDAM (qd)	= feu (e)
GENELLI, GENELLae	= jumeaux, jumelles	SACELLum	= chapelle
GREMIum	= sein, giron	SOROR (em, is)	= soeur
HABITATORes	= habitants	SECUNDARIus	= prêtre secondaire
HODIE	= aujourd'hui	SPONSus, a	= époux, épouse
ILLITERATus (i, is)	= illettré (s)	SPURIus, a	= bâtard (e), illégit.
INCOLa	= habitant	SUPERSTITIS	= survivant (e)
INFANs (tem, tis)	= bébé	SUCEPTORes	= parrain § marraine
INFRA	= dessous	SUTOR	= cordonnier
INNUPtus, a	= célibataire	TESTis (es, ibus)	= témoin (s)
INTER	= entre, parmi	TEXTOR TELARUM	= tisseur de toile
JAM	= déjà	URBs (em, is)	= ville
JUDex (icem, icis)	= juge	UXOR (em, is)	= épouse
JUNIOR	= le jeune, + jeune	VERO	= et, vraiment
LIGNARIus	= menuisier	VICARIus	= vicaire
LUdi MAGISTER (ri)	= maître d'école	VIDUus, a	= veuf, veuve
		VILLICus	= fermier
		VIR	= homme, époux
		XENODOCHIum	= hôpital

1 - Il est organisé par le Cercle généalogique de Vaucluse pour les Jeunes de moins de 16 ans.

2 - Il a pour but de présenter la Généalogie comme une Recherche et une Etude des Ascendances et des Descendances des Individus.

Elle contribue à l'acquisition de connaissances "personnalisées" sur le passé, les milieux économiques et sociaux, l'évolution.

Elle implique une collaboration et des échanges variés avec : la famille dont elle élargit le cadre, des responsables d'archives (mairies, A.D., bibliothèques, paroisses..), des éducateurs (historiens, enseignants, démographes, arts graphiques..), des responsables d'associations de généalogie (C.G.V., protestants, juifs, étrangers, ..) et d'histoire.

Elle peut être l'occasion de travaux individuels (classement, tableaux, arbres, documentation, recherche..), collectifs (relevés de généalogies de villages, de quartiers, de familles..) et d'échanges : inter-villages, inter-villes, inter-départements, avec des régions ou avec l'étranger.

3 - Il consistera en la production d'un tableau d'ascendance-seize quartiers entièrement rempli (a).

4 - Le tableau devra comporter pour chaque ascendant (b)

- Le patronyme (nom de naissance, homme ou femme), les prénoms.

- La ou les professions.

- La date et le lieu de naissance

- " " mariage (éventuellement, indiquer sans)

- " " décès (s'il y a lieu)

5 - Un jury composé de représentants d'associations de culture et d'éducation se prononcera pour la délivrance de ce brevet.

6 - Dans le cadre de ce brevet, des présentations artistiques (tableaux ou arbres) pourront être récompensés.

7 - Les productions devront parvenir au Siège Social du C.G.V., avant le 15 mai de l'année en cours.

Les brevets seront remis au mois de juin.

Le Président du C.G.V.

a) Une dérogation motivée peut être sollicitée.

b) Des preuves d'exactitude seront demandées. Nous conseillons la tenue d'un cahier ou de fiches faisant apparaître pour chacun d'entr'eux la copie ou la photocopie des actes demandés.

		NP	4	Np	8	16
34						
Tableau d'Ascendance		P		P		
16 Quartiers				o		17
Cercle Généalogique		o		+		
de Vaucluse				x		18
		+		NP	9	
				P		
		x		o		19
				+		
2		NP	5	Np	10	20
N						
p				P		
P				o		21
o				+		
		o		x		22
		+		NP	11	
				P		
				o		23
				+		
x		NP	6	Np	12	24
N				P		
p				o		25
P				+		
o				x		26
				NP	13	
				P		
				o		27
		x		+		
+		NP	7	Np	14	28
				P		
				o		29
				+		
		o		x		30
				NP	15	
				P		
				o		31

NP

Adresse

p Nom Prénoms
 P Professions
 o Date et Lieu de Naissance
 + Date et Lieu de Décès
 X Date et Lieu de Mariage

LE FICHER DES RECHERCHES DES MEMBRES DU C.G.V.

Il s'agit d'un classeur à la disposition de tous, les jours de permanences. Chacun d'entre nous dispose d'une feuille 21 X 29,7, sous plastique, portant recto-verso, les indications suivantes :

1 - Nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone

2 - Les départements (ou pays étrangers) qui sont le siège des recherches et sous chacun d'entre eux :

Les communes intéressées et pour chacune d'entre elles :

Les patronymes recherchés.

Mettre si possible ces quatre points bien en évidence (caractères différents, soulignage, couleurs) afin de permettre une lecture facile. Ce fichier est un moyen de connaissance, d'entr'aide et d'échanges. Il ne contient pour l'instant qu'une centaine de feuilles. Retardataires et nouveaux membres, faites parvenir la vôtre au plus tôt au secrétariat. Périodiquement aussi, n'oubliez pas sa mise à jour.

LES RECHERCHES A L'ETRANGER

Un dossier de recherches à l'étranger est en cours d'élaboration. Nous faisons appel à ceux qui possèdent déjà des renseignements pour nous aider à l'étoffer.

LES JUIFS DE VAUCLUSE

Des recherches ont déjà été faites par des membres du C.G.V. sur les familles juives du Comtat sous l'ancien Régime (1). A Avignon, Carpentras, Cavillon et Isle-sur-Sorgue, des registres sont recensés. Nous apprenons de temps à autre l'existence d'un document nouveau, l'origine d'une famille. Un acte notarié nous apporte par hasard des éléments inconnus. Un dossier comportant ce que nous avons trouvé va être constitué.

- (1) Voir aussi : Les juifs du Pape en France de René Moulinas.

VAUDOIS ET PROTESTANTS

Plusieurs membres de notre association se sont trouvés des origines protestantes, particulièrement autour du Luberon. Un champ de recherches important ouvert par des historiens (Gabriel Audisio, récemment) apporte une contribution de premier plan aux généalogistes. L'Association d'Etudes Vaudoises et Historiques du Luberon réalise des travaux qui facilitent les nôtres. Nos relevés (registres protestants de Mérindol et de Lacoste) contribuent à la connaissance des familles.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Nombreux sont les généalogistes qui font partie d'autres associations. Ils nous permettent ainsi d'établir des relations amicales et des échanges bénéfiques. Outre l'Association d'Etudes Vaudoises citée plus haut, l'Académie de Vaucluse et l'Association Archéologique et Historique du Pays d'Apt sont très connues de nos membres.

Nous sommes intéressés par leurs travaux et nous les voyons participer aux nôtres. Il ne fait pas de doute que les finalités de ces associations culturelles sont convergentes et que d'autres que nous ne connaissons pas encore, viendront rejoindre les précédentes.

PALEOGRAPHIE

Au mois d'octobre prochain, des cours à deux niveaux seront organisés.

a - Pour les débutants.

b - Pour les membres ayant déjà assisté à une série de cours, à Avignon, organisés par le C.G.V. ou à Orange, grâce à la gentillesse de l'Association des Amis d'Orange.

Toutes indications seront données par la voie des N.A.N.

LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX RECHERCHES GENEALOGIQUES

Nous sommes tous appelés à écrire pour demander des renseignements aux mairies, aux A.D., aux associations, aux confrères, etc...

Peut-être, ne recevons-nous pas les réponses espérées. Cependant, avons-nous donné à nos correspondants les facilités indispensables pour une réponse ?

- D'abord, une enveloppe timbrée à notre adresse pour le retour. Le timbre collé sur un coin de lettre ne suffit pas. Il oblige notre correspondant à fournir une enveloppe, rechercher et inscrire notre adresse.

- Ensuite ne poser qu'une question ou deux... de façon claire, en fournissant toutes les précisions possibles.

- Indiquer notre appartenance à une association.

- Ne pas oublier non plus que demander en langage de généalogiste suppose aussi proposer son concours et bonne réponse.



Déposez vos 8 quartiers

le C.G.V. vous délivrera le Brevet de Généalogiste 1-er Degré

RELEVÉ DES ACTES DE CATHOLICITE ANTERIEURS A 1793REALISATION DE TABLES ALPHABETIQUES

Nous assistons depuis plusieurs années à une augmentation importante du nombre des chercheurs.

La consultation accrue des registres anciens avec la dégradation consécutive aux manipulations qu'elle suppose,

les difficultés que nous éprouvons dans certaines mairies ou A. D.,

la concurrence des chercheurs "sauvages" ou des associations parallèles,

l'embarras ressenti par les membres débutants devant l'écriture ancienne et le latin,

le retrait progressif de documents "fatigués" auquel, très vraisemblablement, nous allons prochainement assister,

toutes ces raisons, et d'autres encore, nous incitent à nous efforcer de prendre en mains, authentiquement et autant que faire se peut, la recherche généalogique d'aujourd'hui..... et de demain.

La réalisation de tables alphabétiques, assorties sur une (baptême ou sépulture) ou deux lignes (mariage) de l'essentiel du contenu des actes, peut être un des éléments fondamentaux de cette entreprise. C'est une contribution importante à la vie et rayonnement de nos associations.

Beaucoup l'ont compris, d'ailleurs, et un nombre de plus en plus grand de nos membres participe à cette oeuvre d'utilité publique et de protection du patrimoine.

Les lignes qui suivent s'adressent à eux et à ceux qui seront tentés de les rejoindre.

L'objectif à atteindre est la réalisation d'un document qui présentera les trois caractéristiques suivantes : être fiable - fonctionnel - accessible.

- I - La fiabilité dépend :

a) du soin dans le relevé des actes. Remonter dans le temps pour aller du facile et connu (patronymes, lieux dits..) vers les formes anciennes - lecture complète préalable - contrôle des dates - pas d'omissions (compter les actes). Il en sera de même, éventuellement, dans un deuxième temps pour le classement alphabétique et pour la dactylographie.

Les textes manuscrits doivent céder la place aux documents dactylographiés. Nous perdons un peu de temps mais gagnons en qualité.

L'informatisation apportera ses possibilités diverses à ceux qui pourront utiliser ce moyen moderne pour les relevés (voir documentation du C.G.M.P.)

- Je signale au passage qu'un volume renfermant le relevé de 5 000 actes de B.M.S. et comprenant 100 à 110 pages (50 actes par page en moyenne) voit l'écriture de 50 000 chiffres environ qui, s'ils ont été repris une fois au moins, portent à 100 000 le nombre de chiffres traités. Malgré toutes les précautions prises, une erreur peut se glisser. C'est un service à rendre à l'auteur que de la signaler.

b) de l'exactitude de l'orthographe et des termes employés.

Proscrire les interprétations personnelles, ce qui n'empêche pas d'en faire part au lecteur dans un avertissement ou entre parenthèses. Ainsi l'erreur commise par un prêtre (patronyme, prénom, date, etc..) sera signalée au préambule de la table.

c) du contrôle d'un assistant ou d'un autre membre pour éviter erreur ou omission.

- Respect du document :

Nous rappelons que le foliotage indispensable d'un registre sera fait au crayon graphite et que tout document ancien doit être manipulé avec un soin extrême. Ne jamais écrire sur un registre, faire des marques ou souligner.

- II - La fonctionnalité c'est à dire un document

a) complet, donnant le maximum de renseignements pour le minimum de place - aisé à comprendre - Facile à manipuler (80 à 100 pages)

b) dont la forme adoptée varie avec l'importance des communes, l'état des actes en cahiers ou registres, le classement en B.M.S. ou actes séparés.

Ainsi trois registres de B.M.S., par exemple, donneront lieu à :

3 tables B.M.S. (une par registre et dans chacune les actes de B., et S. séparés

3 tables, l'une de B., l'autre de M., la troisième de S.

Une, 2 ou 3 tables chronologico-alphabétiques mixtes, etc..

Un classement par années, décennies, demi-siècle, etc..

(Je signale que d'une façon générale, c'est le classement chronologico-alphabétique des patronymes qui donne le plus de satisfaction. Il s'agit de relever et d'établir les listes des seuls patronymes (sans tenir compte des prénoms) dans l'ordre des choses vécues. Le classement alphabétique "strict" situe les personnages hors du réel (le petit-fils avant le grand-père, par ex., si l'un s'appelle André et l'autre Véran)

- Les variations orthographiques des patronymes pourront apparaître entre parenthèses dans cette classification et seront signalés en tête de répertoire. Ainsi, il s'avère de MORARD s'écrit actuellement H O. Nous l'avons constaté en remontant le temps. Lorsque nous le rencontrerons avec A U ou O, soit nous l'écrirons et le placerons avec les A ou les O, soit l'intégrerons dans la classification H O. De toute façon, nous le mentionnerons dans un avertissement au lecteur.

- III - L'accessibilité

a) Dans l'espace, par des dépôts bien répartis géographiquement.

Il semble que la bonne solution soit :

Dépôt en mairie

" aux archives départementales

" à l'association départementale (siège, permanence, auteur)

" au C.C.M.P. (région)

Des dépôts ponctuels peuvent être envisagés (antennes, autres associations, etc.)

b) Dans le temps dont chacun d'entre nous peut disposer

- les mairies ont des jours et heures d'ouverture quelquefois très différents

- les A.D. sont fermées le samedi, pour des congrès annuels. Il y a des heures de délivrance de documents qui sont souvent limités en nombre.

- nos associations ont des jours et heures de permanence.

Il faut pouvoir envisager des dépôts accessibles le samedi et après 18 heures. De toute façon, les modalités de dépôt et de consultation sont à définir.

- Notons le grand service que rendent dans nos associations les photocopies de tables anciennes.

Cette provision documentaire départementale représente actuellement des milliers d'heures de travail et une organisation importante pour les reproductions et le rangement. Elle est propriété des auteurs. Les associations doivent les aider à déposer leur travail et en assurer une bonne gestion. Je ne crois pas que la formule "à consulter chez l'auteur" soit à encourager.

Il est cependant nécessaire qu'un consensus soit établi apportant aux releveurs, aux associations et aux membres, présentement et demain, les garanties et les moyens indispensables d'une recherche généalogique moderne.

ETAT DES TABLES ALPHABETIQUES DES ACTES DE CATHOLICITE

antérieurs à 1793

Déposés(D)=A.D,A.C,C.G.V,C.G.M.P. ou A.C=Archiv.Comm. ou Aut=Auteur

Au 1.5.1985

Localité	Acte et Période	Pages	Auteur	Dactyl.	Dépot
Aubignan	84 M. 1618-1792	79	D. Chastel	J. Serra	D
"	B.S. 1618-1663	105	"	"	D
Bonnieux	M. 1681-1793	99	M.C. Jacquemin	C. Noailles	D
Brantes	B.M.S. en cours		S. Lunel		
Cabrieres d'Av.	" "		J. Maurel (06)		
Cadenet	B. 1579-1700	155	C. Berthelot	C. Berthelot	D
"	B. 1701-1750	76	"	"	D
"	B. 1751-1792	70	"	"	D
"	M. 1601-1792	90	"	"	D
"	S. 1579-1720	105	"	"	D
"	S. 1721-1792	103	"	"	D
Cairanne	B. 1742-1793	55	C. Ganichot	C. Ganichot	D
"	M. 1717-1792	50	"	"	D
"	S. 1762-1793	30	"	"	D
Carpentras	B.M.S.		M. Ameye		AC
Caseneuve	B.M.S. en cours		C. Bourene		
Cavaillon	B.M.S. partiels		E. Bonneau	Photocopies	D
Cheval Blanc	M. 1765-1791	12	E. Bonneau	M. Gincourt	D
Gordes	B.M.S. 1770-1792	87	A.Y. Arnaud	Y. Arnaud	D
"	" 1741-1769	125	"	"	D
"	" 1718-1740	94	"	"	D
"	" 1691-1717	108	"	"	D
"	" 1657-1690	101	"	"	D
Jong.Causans	" 1 -1792		G. Massonet	J. Serra	D
Joucas	" 1674-1792	66	Y.A. Arnaud	Y. Arnaud	D
Lioux,Javon,Be- zaure,St Lambert	" 1593-1792	69	"	"	D
Lacoste	" 1668-1792	80	Y. Arnaud	"	D
Le Thor	B. 1744-1792	148	L. Mondelle	L. Mondelle	D
Mazan	B.M.S. 1588-1792		M. Ameye		AC
Merindol	" 1669-1689		H. Romane		
"	" 1747-1793		"		
Mirabeau	"	300	J. Vivian		D
Menerbes	M.		M. Cadou		AC

Localité	Acte et Période	Pares	Auteur	Dactyl.	Dépot
Monieux	B.M.S. 1700-1792	111	A. Arnaud	E. Vaillen	D
" + Suc ^{les}	" 1666-1699		"	"	
Monteux	" en cours		C. Lapeyre		
Orange	B.M.S. 1578-1792				
Pernes	" 1584-1793		M. Ameye		AC
Peypin d'Aigues	M. 1638-1792	56	Photocopies		D
Piolenc	B. 1632-1667	30	C. Gros	A. Daragnés	D
Rustrel	B.M.S. 1711-1793	123	Photocopies		AC, CGV
"	" 1653-1717	60	Y.A. Arnaud	Y. Arnaud	D
"	" 1569-1646	42	"	"	D
Sault St Jean	" 1582-1792	107	"	Y. Arn+E. Vail.	D
" Brou. Verd.	" 1745-1793	13	"	Y. Arnaud	D
Sault	" 1761-1792	81	Boulerand-Castelbon	H. Boulerand	D
"	" 1720-1760	96	"	"	D
"	" 1679-1708	64	"	"	D
"	B. 1599-1678	90	"	"	D
"	M.S. 1599-1678	50	id +Y. Arnaud	"	D
Ste Cecile-Vig.	B.M.S. 1656-1698		G. Massonet	C. Noailles	
	M. 1721-1750		"	E. Vaillen	
Serignan	M. (65 années)	40	Photocopies		AC, CGV
Taillades (les)	B.M.S. en cours		J. Maurel (06)		
Vacqueyras	B. 1679-1792	100	J. Serra	J. Serra	D
"	M. 1638-1792	32	"	"	D
Villelaure	B. 1662-1791	40	M. Guenot	M. Guenot	D
"	M. 1663-1791	39	"	"	D
"	S. 1663-1791	35	"	"	D
Villars	B.M.S. 1773-1792	34	J.P. Montagard	M. Fraysse et Y. Ricca	
		<u>Contrats de Mariages</u>			
Cadenet (Fonds)	Seigue 1540-1600	48	C. Berthelot	C. Berthelot	CGV

Localité	Acte et Période	Pages	Auteur	Dactyl.	Dépot
Carniol-Valstey	B.M.S. 1679-1792	23	A.Arnaud	Y.Arnaud	D
Redortiers	" 1669-1792	118	Let A.Arnaud	"	D
Barbentane 13	B.M.S. 1780-1792	59	E. Vaillen	E.Vaillen	D
"	B.M.S. 1770-1779	48	C. Ganichot(13)	C.Ganichot	D
"	B.M.S. 1750-1769	61	Vaillen-Bruyere	E.Vaillen	D
"	(B.M. 1730-1749				
"	(S. 1730-1746	61	" "	"	D
"	B.M.S. 1710-1730	58	" "	"	D
"	" 1693-1709	69	" "	"	D
Chateaufrenard	B. 1771-1792	50	L. Bravelet	J.Serra	
Noves	M. 1693-1792	47	L. Drapelet	Mairie	D
"	B. 1693-1792	123	"	"	D
"	S. 1693-1792	79	"	"	D
Orgon	B.M.S. 1777-1790		E. Bonneau	Manus.et Phot	AC, CCV
"	" 1709-1744		"	"	"
"	" 1692-1708	300	"	"	"
"	H.F.D. 1791-An 11		"	"	"
St Andiol	N. 1669-1792	12	F. Proudhon	F.Proudhon	D
Dieulefit 26	B.M.S. 1669-1792	Fiches	J. Sambuc	J.Sambuc	CCV
Montelimar	" en Cours		G. Aubert		
Laudun 30	B.M.S. en Cours		L. Malarte		
St Vict.Lacoste	B.M.S. 1672-1705	46	A. Daragnés	A. Daragnés	D

G E N E A L O G I E E T I N F O R M A T I Q U E

=====

Le développement de la micro-informatique, qui de jours en jours gagne du terrain dans tous les domaines de notre vie courante ne pouvait laisser le genealogiste (classeur de patronymes) indifférent

Notre Association qui travaille pour la sauvegarde du patrimoine en effectuant les relevés systématiques des registres paroissiaux, n'avait pas attendu l'informatique pour se mettre à la tâche. Mais comment résister lorsque la technique vous l'offre à simplifier et améliorer ce travail de fourmi, qui consiste à classer manuellement après avoir manuscrit pendant des jours et des jours. Reprendre ses feuilles, les relire, reclasser les noms pour que l'ordre alphabétique soit respecté, avec malgré tous les soins apportés les erreurs inévitables dans ce genre de tri. Puis vient la dactylographie avec ses fautes de frappe.

L'informatique ne supprime pas tous ces inconvénients, la saisie sur clavier, des renseignements, est identique à la dactylographie, avec une différence énorme pour le non spécialiste, la validation du texte après avoir relu à l'écran et la possibilité de se déplacer dans celui-ci pour une éventuelle modification.

Le relevé s'effectue dans l'ordre où il se présente sur les documents sans souci de classement, puisque la machine est là pour le faire. Le tirage à l'imprimante à tous les moments d'une liste (listing) document de travail, sachant que nous déciderons le classement souhaité: alphabétiques des noms, des prénoms, des lieux etc.. etc.

L'inconvénient est que l'ordinateur ne sait pas faire la différence entre deux patronymes, voisins pour l'être humain tel que BEAUD ou BAUD, mais même manuel le genealogiste a des scrupules à modifier l'orthographe portée sur les registres, bien que souvent convaincu de celle-ci. N'ayant pas la prétention d'être informaticien, je peux seulement vous faire part de ma propre expérience.

Il est regrettable que les logiciels, (programmes) existants actuellement pour la généalogie et démographie soient américains ou anglais à l'exception de celui de Jean-Pierre PELISSIER. Pour ma part j'utilise comme la plupart, un logiciel du commerce, "gestion de fichiers", qui me donne satisfaction, malgré quelques défauts.

Les cercles de généalogie confiants des avantages de l'informatique, s'équipent petit à petit, je pense que les faibles moyens financiers dont nous disposons sont en partie responsables de ce manque de matériel, qui je me répète, facilite grandement le travail des membres effectuant les relevés.

Avril 1985

- N°1 : AUBERY J - Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol.
 N°2 : HENRY G - Recherchez vos ancêtres.
 N°3 : Annuaire administratif et commercial - Vaucluse 1872.
 N°4 : BERNARD G - Guide des recherches sur l'histoire des familles.
 N°5 : Concordance des calendriers grégorien et républicain.
 N°6 : Le Rhône - Moyen-Age au XIX° siècle.
 N°7 : De la République à l'Empire (déc 1851 à déc 1852).
 N°8 : TETE G - Généalogie et textes anciens.
 N°9 : Foires et marchés de Vaucluse.
 N°10 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1976.
 N°11 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1977.
 N°12 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1978.
 N°13 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1979.
 N°14 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1980.
 N°15 : Provence Généalogique C.G.M.P, année 1981.
 N°16 : DURYE P - La Généalogie
 N°17 : GUIRAUD P - L'ancien français.
 N°18 : d'HAUCOURT G et DURIVAULT G - Le blason.
 N°19 : LEBEL P - Les noms de personnes.
 N°20 : FAVIER J - Les archives.
 N°21 : du PUY de CHINCHAMPS P - La noblesse.
 N°22 : RIOUFOL J - Le notariat français.
 N°23 : FOURVIERES(de) X - Lou Pichot Trésor.
 N°24 : FABRE R - Monographie Rustrel.
 N°25 : BRUNI R - Monographie Bioux.
 N°26 : BRUNI R - Monographie Sivergues.
 N°27 : VILLELONGUE R - Hist.d'une maison de campagne en Provence: La Bertrane.
 N°28 : BRUNI R - Quelques églises et chapelles aptésiennes disparues.
 N°29 : VINCENOT H - Mémoires d'un enfant du rail.
 N°30 : SAUVE F - Histoire d'Apt.
 N°31 : GOURDON de GENOUILLAC - Nobiliaire des Bouches du Rhône.
 N°32 : DURAND GG - Mormoiron, Flassan.
 N°33 : BEAUCARNOT JL - Drôles d'ancêtres.
 N°34 : B.MOLL de F - Els Llinatages catalans.
 N°35 : TARON M - Cucuron.
 N°36 : TARON M - Vaugines.
 N°37 : CONSTANTIN S - Monographie du village de Gignac.
 N°38 : Codice di arviamento postale.
 N°39 : Code Postal.
 N°40 : Le Mausolée de Cucuron.
 N°41 : CRETINON C - Port de Bouc.
 N°42 : LAROUSSE THEMATIQUE - Dictionnaire des noms et des prénoms.
 N°43 : Archives privées - Etat des fonds de la série A.P
 N°44 : Minutier central des notaires de Paris - Inventaires après décès(1483-1547).
 N°45 : ANTONINI L - Les Sabran Ponteves.
 N°46 : ONDE A - Notes sur Courthézon.
 N°47 : Les registres d'Etat Civil antérieurs à 1792.
 N°48 : Connaitre le Lubéron.
 N°49 : BRUNI R - Le pays d'Apt malade de la peste.
 N°50 : Répertoires numériques de la série V:Cultes(1800-1940), AD Vaucluse 1983.
 N°51 : MARCHANDIEU JN - Outillage agricole de la Provence d'autrefois.
 N°52 : ILABASTRES J - Histoire de Carpentras.
 N°53 : AUDISIO G - Les Vaudois du Lubéron.
 N°54 : FANGUIN P - L'histoire du protestantisme dans le Gard.
 N°55 : Etat du diocèse de Cavailon en 1597.
 N°56 : Contribution à l'histoire de Villelaure.
 N°57 : Le Gouvernement révolutionnaire en Vaucluse (1793-1794).

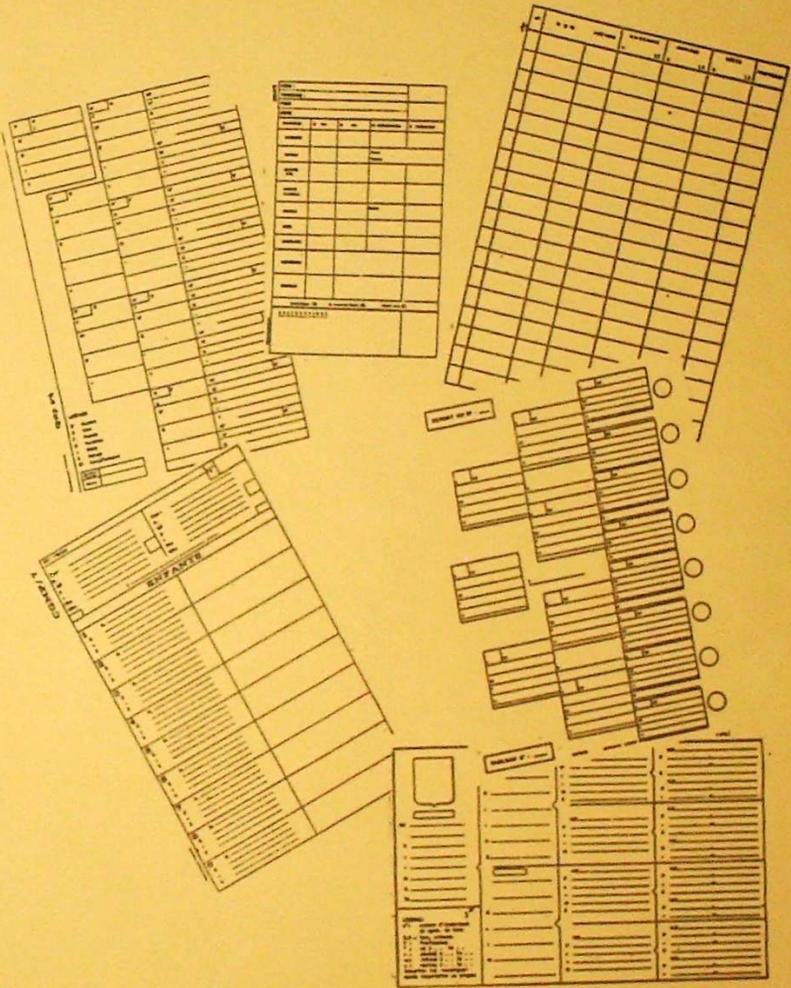
CALENDRIER 1985 (suite)

Du 16 au 19 mai	:	Congrès National de la F.F.S.G.H.S. à AVIGNON
Samedi 8 juin	:	Comité Directeur du C.G.M.P. à PORT-de-BOUC
Mercredi 12 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Dimanche 16 "	:	Pique-nique familial du C.G.V. à CABRIERES-d'AVIGNON (2)
Samedi 7 septembre	:	Réunion du C.A. du C.G.V. à AVIGNON (3)
Mercredi 11 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Samedi 21 "	:	Comité Directeur du C.G.M.P. à PORT-de-BOUC
Mercredi 9 octobre	:	Permanence à AVIGNON (1)
Samedi 19 "	:	Paléographie pour débutants à AVIGNON (4)
Mercredi 13 novembre	:	Permanence à AVIGNON (1)
Les 16 & 17 "	:	Journées généalogiques de Provence à PORT-de-BOUC
Samedi 23 "	:	Les actes en latin à AVIGNON (4)
Samedi 7 décembre	:	Comité Directeur du C.G.M.P. (lieu à préciser)
Mercredi 11 "	:	Permanence à AVIGNON (1)

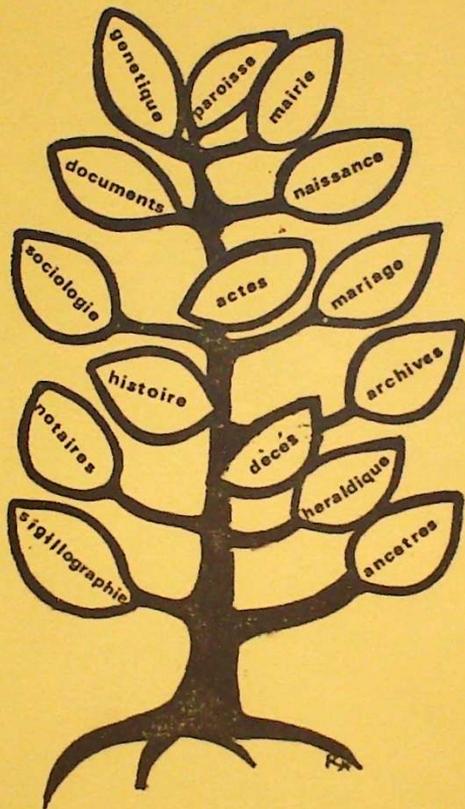
-
- (1) - Permanences : Avignon, 4, rue Porte-Evêque de 14 h à 18 h
Antennes, fixées par les responsables locaux
 - (2) - Rendez-vous à 9 h 45 aux Cèdres - 10 h, évocation de Cabrières au XVIème siècle suivie éventuellement d'une promenade jusqu'au mur de la peste - 12 h 30, pique-nique familial et amical (tiré du sac) - Après-midi, échanges inter-membres.
 - (3) - Château de la Barbière à 11 h 30.
 - (4) - 4, rue Porte-Evêque de 14 heures à 16 heures.
-



LES IMPRIMES



FAITES
VOTRE



GENEALOGIE